

© Mathilde Imesch | Ville de Lausanne

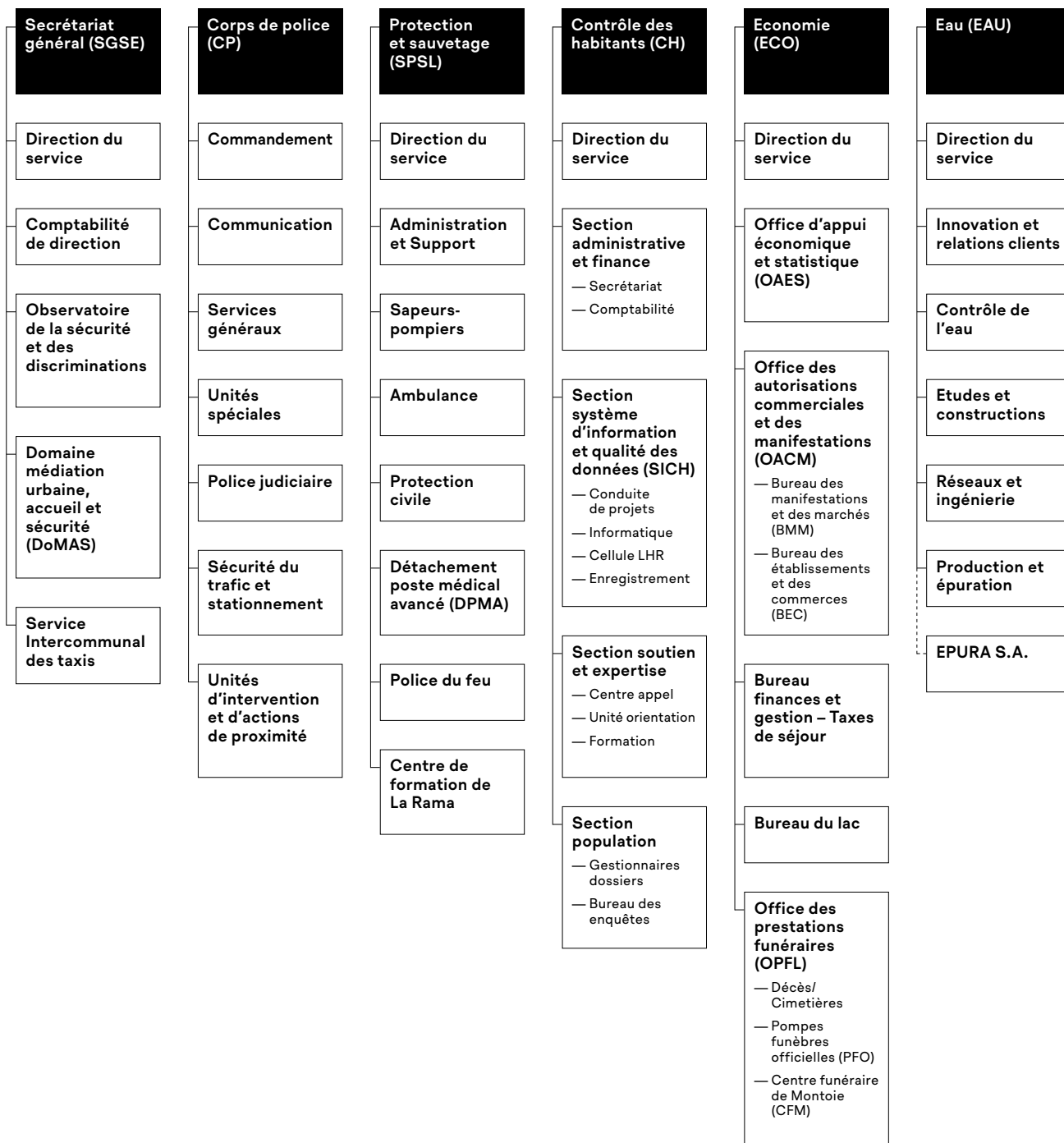


Direction de la sécurité et de l'économie



Direction de la sécurité et de l'économie (SE)

Directeur



L'année 2024 a permis à la Direction de la sécurité et de l'économie (SE) de réaliser 4 mesures du programme de législature 2021–2026 (renouvellement de la convention entre le SPSL et l'ECA, développement des collaborations/partenariats par DIAM, développement d'un monitoring de rue, soutien au Biopôle Fund) et d'en initier 2 autres (révision du tarif de l'occupation du domaine public, mise à l'enquête du projet de la rénovation du port d'Ouchy) placées sous sa responsabilité. Les dossiers suivants ont particulièrement marqué l'année écoulée.

Secrétariat général

Considérant le succès rencontré lors de la première édition de février à avril 2023, les bains d'hiver lausannois sont revenus pour une nouvelle saison depuis le mois de décembre. Un permis de construire a été octroyé à la société «Bains des Rives». Cette nouvelle installation temporaire bénéficie d'un espace plus vaste et mieux adapté, avec en plus une offre de boissons et de nourriture par rapport à la saison test.

La stratégie communale LGBTIQ+ s'est poursuivie avec le lancement du premier «Mois d'actions et de visibilité LGBTIQ+» qui a eu lieu pendant le mois de juin, dont la thématique a été de promouvoir l'inclusion des personnes LGBTIQ+ dans l'espace public.

Corps de police

Avec le nouveau lancement de la campagne destinée à promouvoir la plateforme qui permet aux personnes victimes, proches ou témoins de signaler des cas de harcèlement de rue, la Police de Lausanne a continué de développer l'activité de son Unité spéciale pour la prise en charge des victimes de violences domestiques et de harcèlement. En outre, l'espace dédié à l'accueil des victimes a été déplacé au centre-ville, toujours hors des locaux de police, afin de garantir une meilleure accessibilité pour toutes et tous.

Depuis le mois d'octobre, le Corps de police mutualise ses forces en fusionnant la Division police-secours et la Division proximité, partenariats et multiculturalité. Cette concentration des moyens renforce la sécurité de l'espace public avec plus de patrouilles pédestres.

Afin de fournir les meilleures prestations possibles aux Lausannoises et aux Lausannois, la Police de Lausanne a ouvert un nouveau poste de police à la Sallaz en novembre. Ce poste fait partie du dispositif d'accueil au public et est notamment prévu pour accueillir les dépôts de plainte.

Service de protection et sauvetage

L'année sous revue a permis au Service de protection et sauvetage de se munir d'un nouveau tonne-pompe pouvant contenir jusqu'à 9'000 litres. Le canon sur la cabine du véhicule permet d'effectuer une extinction en roulant. Ce nouveau système dit «Pump and Roll» augmente la rapidité de l'intervention et pourra être utilisé dans le cadre de feux de forêts.

Service du contrôle des habitants

En janvier, les administrées et administrés lausannois ont été parmi les premiers vaudois à découvrir eDéménagement, un service en ligne leur permettant de signaler un changement d'adresse (arrivée, départ ou déménagement interne) en une seule démarche, accessible 24h/24 et 7j/7.

Le Service du contrôle des habitants de Lausanne facilite désormais les démarches administratives pour les étudiantes et étudiants des universités et hautes écoles vaudoises, dont l'UNIL et

l'EPFL. Il leur permet de réaliser l'intégralité de leurs formalités d'inscription en ligne, y compris le paiement et la commande de leur déclaration de résidence. Une délégation du personnel du service s'est rendue sur les campus de quelques hautes écoles vaudoises afin d'expliquer la mise en route de cette nouvelle procédure.

Service de l'économie

L'année 2024 a été marquée par l'augmentation du nombre de terrasses pérennisées suite aux mesures d'accompagnement mise en place lors du Covid, passant de 518 en 2019 à 638 en 2024.

En novembre, le projet de rénovation et d'agrandissement du Port de petite batellerie à Ouchy a été mis à l'enquête publique. Ce projet vise à moderniser les infrastructures portuaires, à renforcer la sécurité et à augmenter la capacité d'accueil.

En raison des travaux d'assainissement du parking de la Riponne, la place de la Riponne a été partiellement fermée. Ces derniers ont un impact direct sur le marché qui a dû être déplacé à la rue Centrale, ce afin de minimiser l'impact des travaux sur les commerces et le public. Cela a aussi eu des conséquences sur le marché de Noël et l'offre en place de parcs.

Service de l'eau

Le service a continué à œuvrer activement dans le renforcement de la protection des ressources en eau face aux pollutions et à intensifier la lutte contre les rejets pollués. Des points de situation sur la qualité de l'eau, notamment en lien avec les produits chimiques PFAS, ont été réalisés dans l'année et ont permis de confirmer la qualité de l'eau lausannoise.

En juin, le service et Romande Energie ont inauguré la mise en service de la nouvelle centrale hydroélectrique de L'Etivaz, au Pays-d'Enhaut. Ce projet marque une étape significative dans la transition énergétique de la région. Il comprend également le renouvellement de plus de 9.4 km de conduites. En outre, le service envisage des travaux de réhabilitation de l'usine de Bret, un site stratégique pour l'approvisionnement en eau de Lausanne et des communes voisines. Pour ces travaux de modernisation, un crédit de CHF 12 millions a été sollicité.

3 anciens captages d'eau situés sur la plaine de Mauverney à Lausanne ont été rendus à la nature. Le projet a permis la création de 2 nouveaux milieux de source et la remise à ciel ouvert du ruisseau Creux Gadin. Cette première au niveau national menée par un service distributeur d'eau a abouti à des bénéfices écologiques et paysagers significatifs.

Le 23 mai a été inaugurée à Ouchy une plaque célébrant le 15^e anniversaire du partenariat entre Lausanne, plus de 100 communes suisses et la capitale mauritanienne dans le domaine crucial de l'accès à l'eau.

Secrétariat général sécurité et économie (SGSE)

Principales missions du service

- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité et de l'économie;
- préparation et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité ainsi que des dossiers et des affaires du Conseil communal;
- traitement du courrier et des demandes issues des services transversaux;
- participation aux groupes de travail interdirections;
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.).

Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement;
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements;
- contrôle budgétaire, gestion de la TVA et gestion des crédits d'investissements;
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.);
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis;
- conduite d'études et d'analyses diverses.

Observatoire de la sécurité et des discriminations (OSD)

- élaboration des bases de décision dans le domaine de la sécurité;
- gestion de divers dossiers sensibles dans le domaine de la sécurité ou liés au sentiment d'insécurité (vie de nuit, préservation de l'espace public, prostitution, etc.);
- développement de la politique municipale LGBTIQ+;
- participation aux projets locaux, cantonaux ou nationaux en lien avec l'amélioration de la sécurité et la politique LGBTIQ+.

Domaine médiation urbaine, accueil et sécurité (DoMAS)

- coordination de l'unité des correspondantes et correspondants de nuit (CN);
- coordination de l'équipe des agentes et agents d'accueil et de sécurité (AAS).

Service intercommunal des taxis (SIT)

- assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que les révisions réglementaires;
- organiser les séances du Comité de direction et de la Commission administrative et contribuer au bon déroulement de celles du Conseil intercommunal;
- renseigner toute personne intéressée à exercer en tant que chauffeuse ou chauffeur et/ou exploitante ou exploitant de taxis;
- délivrer les concessions pour l'exploitation d'un service de taxis;
- gérer et tenir à jour les dossiers des exploitantes ou exploitants de taxis;
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis;
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SE	6.50	7.00	6.60	6.90
Direction SE	9.80	6.95	10.00	6.10
Do. médiation accueil sécurité	11.55	11.50	11.55	14.70
Obs. sécurité discriminations	2.70	2.40	2.70	2.40
Total service	30.55	27.85	30.85	30.10

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	0.30

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Comptabilité SE	8	7.00	8	6.90
Direction SE	8	6.95	7	6.10
Do. médiation accueil sécurité	19	11.50	22	14.70
Obs. sécurité discriminations	3	2.40	3	2.40
Total service	38	27.85	40	30.10

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
	-	-
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	3	5

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	-
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	3

Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	6	0.45	11	0.63
Auxiliaires mensualisé-e-s	1	0.35	4	1.17
Auxiliaires payé-e-s au forfait	-	*	-	*
Total service	7	0.80	15	1.80

* information indéterminée car à la tâche

Principales activités 2024

Observatoire de la sécurité et des discriminations (OSD)

En 2024, plusieurs dossiers ont occupé l'Observatoire de la sécurité et des discriminations:

- politique LGBTIQ+: 3 projets associatifs ont été subventionnés grâce au fonds LGBTIQ+. En juin, la première édition du Mois d'actions et de visibilité LGBTIQ+ a été organisée sur le thème de l'espace public. A cette occasion, une campagne d'affichage a été réalisée sur le Grand-Pont. Les résultats

- d'une étude sur la victimisation des jeunes LGBTIQ+ à Lausanne ont été également dévoilés. Plusieurs associations ou collectifs se sont joints aux actions menées. Ainsi, au cours de l'année, une quinzaine d'événements notamment de sensibilisation, ont été (co)organisés. La personne en charge a participé à plusieurs interventions ou formations, à l'interne comme à l'externe. Elle a également pris part à des réunions de travail aux niveaux cantonal, romand, fédéral et international («Rainbow cities network»);
- le suivi régulier des problématiques liées à la consommation de produits stupéfiants dans l'espace public et son impact sur la population riveraine;
 - la coordination, l'accompagnement ou l'expertise dans le cadre de projets communaux présentant des enjeux de sécurité publique (par exemple incivilités, travail du sexe, préaux scolaires quartier de Sévelin, réaménagement de l'espace public).

Domaine médiation urbaine, accueil et sécurité (DoMas)

Correspondantes et correspondants de nuit (CN)

L'unité des CN a poursuivi son travail de médiation dans les quartiers et le centre-ville. Lors de la période estivale, les CN ont axé leur travail de prévention et de sensibilisation au bord du lac et dans les parcs publics.

Agentes et agents d'accueil et de sécurité (AAS)

L'aspect sécuritaire de l'Espace de consommation sécurisé (ECS) a été pérennisé. L'équipe des AAS a ainsi vécu sa cinquième année complète d'activité à l'ECS, ouvert en octobre 2018. Son travail permet à cette structure de fonctionner dans de bonnes conditions et d'accueillir un nombre croissant de bénéficiaires. Depuis l'ouverture de l'Antenne de l'ECS, les AAS y assurent la sécurité. Leur rôle s'est vu élargi avec une mission en lien avec la rue des Deux-Marchés, ce en complément à leur activité à l'Antenne. En outre, une nouvelle mission au sein de l'Espace à Saint-Martin leur a été confiée pour une période de 6 mois au terme de laquelle un bilan sera réalisé afin d'évaluer son éventuelle pérennisation. En sus, les AAS poursuivent leur mission de pavoisement de la ville.

Service intercommunal des taxis (SIT)

4 collaboratrices et collaborateurs, représentant 3.2 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après: l'Association), composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne, Bussigny et Lutry.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative. L'administration de l'Association est assurée par le SIT.

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à 2 reprises.

Durant ces séances, les préavis en lien avec le rapport de gestion, les comptes et le budget ont été adoptés. En outre, il a traité 2 postulats déposés lors de la séance du 4 octobre. A cette occasion, il a décidé de les renvoyer à la commission de gestion pour étudier leur prise en considération.

Comité de direction

Le Comité de direction a tenu 2 séances en présentiel et a pris plusieurs décisions par voie de circulation.

En outre, le Comité de direction a traité les derniers recours interjetés à l'encontre des décisions rendues lors de la procédure d'appel d'offres afin de délivrer 15 concessions individuelles et 10 concessions pour les compagnies, suite à la faillite d'une compagnie de taxis prononcée en 2022.

Le parc automobile affecté à l'activité des taxis est composé de 292 véhicules, dont 160 véhicules hybrides (164 en 2023), 70 véhicules électriques (21 en 2023) et 62 véhicules thermiques (96 en 2023).

Commission administrative

La Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au RIT, a tenu 5 séances en présentiel et a rendu des décisions allant de la mise en garde au retrait de concession.

Contrôles de police

Le nombre de contrôles de police est de 48 diurnes (12 en 2023) et 12 nocturnes (11 en 2023). Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 101 (54 en 2023). Au total, on dénombre 198 dénonciations dressées (119 en 2023), tous corps de police confondus. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 94 et celui des réclamations traitées à 10.

Concessions/Autorisations

Concessions – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre de concessions		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2023	2024	2023	2024
Compagnies	3	5	62	74
Exploitants indépendants	123	117	152	153
Total	126	122	214	227

Autorisations – Type B – Taxis sans permis de stationnement

Exploitants regroupés au sein de	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2023	2024	2023	2024
Taxiphone	27	22	28	23
Allô Taxis!	1	1	2	2
Autres	44	37	48	40
Total	72	60	77	65

Centraux d'appels et stations

Les taxis rattachés à la centrale d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 744'544 courses, soit 450'960 distribuées, dont 17'377 par l'application, et 265'470 au vol, contre 712'638 en 2023 (+4,477%).

Les stations sont au nombre de 45 et offrent un total de 168 places, sous réserve d'emprises de chantiers.

Corps de police (CP)

Principales missions du service

- assurer la sécurité des personnes et des biens;
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics;
- veiller au respect des lois et des procédures;
- répondre aux attentes de la population.

Commandement

- direction du service;
- gestion des réquisitions;
- assurer la communication du CP;
- gestion de la centrale d'appel administrative.

Service généraux (SG)

- gestion administrative et de projets;
- soutien aux divisions opérationnelles et développement des politiques internes;
- gestion de la CVP.

Unités spéciales

- gestion de la brigade vie nocturne et de prévention du bruit et de l'entité de renseignements, statistiques et analyses;
- gestion du groupe d'intervention, de la brigade canine et de la cellule de négociation.

Police judiciaire (PJ)

- gestion des affaires pénales, crimes et délits commis sur le territoire lausannois;
- conduite des enquêtes préliminaires et des investigations à la demande du Ministère public.

Sécurité du trafic et stationnement (STS)

- gestion et prévention des accidents de circulation, formation et sensibilisation des usagers et usagères;
- contrôle du stationnement et dénonciation des infractions de circulation.

Unités d'intervention et d'actions de proximité

- développement de l'offre en sécurité publique au service de la population et en services de proximité;
- résolution de problèmes avec les partenaires concernés et mise sur pied d'actions préventives;
- gestion des interventions d'urgence;
- présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centrale Vaudoise Police (CVP)	24.60	21.00	-	-
Direction CP	38.20	36.15	42.20	40.15
Nouvelle volée assermentée	-	6.00	-	3.00
Police Judiciaire	126.85	118.70	128.05	122.20
Police-Secours	153.85	138.15	149.45	136.50
Postes gelés – CP	1.20	-	1.20	-
Proximité, parten. et multicult.	49.90	43.55	49.70	42.45
Sécurité Trafic, Stationnement	154.05	139.18	153.45	131.69
Services généraux CP	71.75	68.05	93.25	84.20
Unité Communication CP-SPSL	6.05	6.05	6.05	5.05
Unité RH du CP	7.60	5.60	7.60	6.60
Unités spéciales	54.35	50.65	54.25	48.65
Volée PEF	-	24.00	-	29.00
Total service	688.40	657.08	685.20	649.49

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	-3.20

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Centrale Vaudoise Police (CVP)	22	21	-	-
Direction CP	41	36.15	46	40.15
Nouvelle volée assermentée	6	6.00	3	3.00
Police Judiciaire	124	118.70	128	122.20
Police-Secours	141	138.15	140	136.50
Proximité, parten. et multicult.	49	43.55	47	42.45
Sécurité Trafic, Stationnement	158	139.18	149	131.69
Services généraux CP	76	68.05	92	84.20
Unité Communication CP-SPSL	7	6.05	6	5.05
Unité RH du CP	6	5.60	7	6.60
Unités spéciales	53	50.65	51	48.65
Volée PEF	24	24.00	29	29.00
Total service	707	657.08	698	649.49

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
Services généraux	2	1
Volée Aspirants – Police	30	29
Total service	32	30

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	83	45
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	83	45

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	-
Décès	1
Démission	46
Départ à la retraite	21
Fin de contrat	8
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	4
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	1
Total service	83

Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	7	0.52	10	0.58
Auxiliaires mensualisé·e·s	23	8.70	24	9.33
Auxiliaires payé·e·s au forfait	18	*	14	*
Total service	48	9.22	48	9.91

* information indéterminée car à la tâche

Événements marquants

A Lausanne, durant l'année 2024, 19'353 infractions au Code pénal ont été comptabilisées. L'évolution à la hausse de ces trois dernières années reste en deçà du pic de 2012. La criminalité a diminué (-12.9%) entre 2014-2024. Aucun féminicide n'est à déplorer en 2024.

Comme en 2023, les gens du voyage en provenance de France voisine ont tenté de s'installer sur différents emplacements du territoire de la ville de Lausanne. Finalement, dès le 7 mars 2024, seul le parking de La Rama a été mis à disposition pour l'accueil temporaire des gens du voyage (accueil s'inscrivant dans le cadre de la stratégie cantonale de l'accueil des gens du voyage pour 2024).

Le 25 avril, le Corps de police (CP) a initié un vaste processus de réforme afin de répondre aux défis et enjeux sécuritaires actuels et futurs, notamment en matière de structures, de culture professionnelle, d'analyse et d'anticipation, de compétences, de diversité, d'égalité des chances, de recrutement et de qualité des prestations au profit de la population.

Le 5 juin, la Commission préposée à la déontologie a été repensée et sa composition a évolué afin d'y intégrer davantage de représentants de la société civile. Sa présidence sera assurée par M^{me} Sarah Meyer, avocate. Cette commission est également complétée par la présence de M^{me} Yolande Gerber, adjointe au délégué à l'Observatoire de la sécurité et des discriminations de la Ville de Lausanne, de M. Raphaël Depallens, éducateur social et chargé de projet à l'Aide Suisse contre le Sida et de M. François Graf, photographe suisse d'origine afro-colombienne, membre du collectif Strates Photographies. Ces 4 personnes s'ajoutent aux 3 policières et policiers membres de la commission.

Le 8 juillet, les juges de la Cour d'appel pénale du Tribunal cantonal ont confirmé la décision d'acquittement prise en première instance des collaborateurs présents lors de l'intervention durant laquelle M. Mike Ben Peter est malheureusement décédé.

Dans la perspective de l'optimisation des ressources, un projet pilote de 3 ans a été mis en place dès le 1^{er} septembre pour permettre au personnel policier de se centrer sur des missions policières tout en professionnalisant les missions d'accueil. Dans ce sens, et dans un premier temps, 7 ept de personnel civil ont été engagés pour effectuer en journée les tâches de réception des différents lieux d'accueil du CP ainsi que pour la réception téléphonique et l'appui opérationnel 24h/24.

Pour optimiser la présence policière visible dans l'espace public et répondre aux besoins de la population, les divisions Police-secours (PS) et Proximité, partenariats et multiculturalité (PPM) ont été mutualisées au 1^{er} octobre pour former la nouvelle division Unités d'Intervention et d'Actions de Proximité (UIP). Cette mutualisation s'inscrit dans la nouvelle stratégie du Corps de police en termes d'occupation et de gestion de l'espace public, ce notamment pour faire face à la crise socio-sanitaire provoquée par l'évolution de la situation en matière de consommation de produits stupéfiants en rue, particulièrement l'augmentation de l'usage du «crack» par les toxicomanes.

Du 8 au 10 octobre ont eu lieu les festivités en lien avec les 40 ans d'existence du Groupe d'intervention de la police de Lausanne (GIPL). En plus de la partie officielle, ce jubilaire a été l'occasion d'organiser différents exercices avec des forces d'élites de polices étrangères, afin de renforcer les liens et les échanges de pratiques.

Depuis le lundi 11 novembre, le CP a ouvert au public son nouveau poste de police sis à la route d'Oron 2, sur la place de la Sallaz. C'est dans des locaux entièrement rénovés et adaptés

au travail de police que les personnes sont accueillies pour déposer une plainte, se renseigner sur les procédures, notamment pénales, ou encore déposer des objets trouvés.

Durant l'année 2024, le CP a également été fortement impacté par la situation géopolitique internationale, marquée par la poursuite de la guerre en Ukraine et la réactivation du conflit israélo-palestinien. Le CP a ainsi accompagné un grand nombre de manifestations civiles se déroulant sur le territoire de la ville. De plus, une partie de ses forces a régulièrement été réquisitionnée pour accompagner les rencontres de personnes politiques internationales sur la résolution de la situation en Ukraine (conférence de paix du Burgenstock, conférence sur le déminage à Lausanne, visite à Lausanne du Président du Parlement ukrainien).

Principales activités 2024

Commandement

En octobre, le Bureau des réquisitions administratives policières a quitté les locaux sis aux Escaliers du Marché 2 pour intégrer l'Hôtel de police, rue Saint-Martin 33. Ce déménagement initie une démarche de regroupement des entités du Commandement au sein de l'Hôtel de police.

Chiffres clé

	2023	2024
Rapports de police	25'552	33'250
Courriels «police@lausanne.ch»	7'489	8'737
Courrier postal sortant	43'273	44'458
Dossiers du groupe «saisie»	26'003	22'284
Commandements de payer	17'196	18'773
Objets trouvés	2'736	2'644
Enregistrement des avis de perte de documents d'identité	1'723	1'902
Mandats d'amener pour l'Office des poursuites	877	948
Séquestres de plaques d'immatriculation de véhicules	801	460
Notifications judiciaires	569	600
Autres réquisitions	940	1'082
Appels à la Centrale administrative 021 315 15 15	37'599	32'232
Appels à l'Office de recherche, notification et objets trouvés (ORNOT)	18'072	*
Structures de conduite <i>ad hoc</i>	30	46

* Données recensées qu'en cours d'année

Communication du CP

Depuis le mois de mars 2024, l'entité de la communication du CP n'assume plus la communication du SPSSL, ce afin de mieux distinguer les missions et responsabilités.

Chiffres clés

	2023	2024
Abonnés Facebook police	23'228	23'982
Abonnés Instagram police	3'368	4'538
Abonnés X (ex-Twitter) Lausanne SE	1'793	1'910
Publications Facebook police	79	145
Publications Instagram police	90	168
Publications Twitter Lausanne SE	11	6
Demandes médias	357	229
Communiqués de presse	39	36
117 Express	11	13

Services généraux (SG)

Le nombre de doléances mettant en cause le comportement des policiers est de 25 cas (23 cas en 2023).

Unités spéciales

Chiffres clés

	2023	2024
Demande de préavis pour vols de drones	379	367
Enquêtes pour acquisition/restitution d'armes à feu	28	35
Contrôles BVNPB	865	887
— dont dénonciations	74	176
Préavis manifestations	1'712	1'615
Engagements Cellule de négociation	17	14
Engagements de la Brigade canine	579	793
Engagements du GIPL	171	182

Police judiciaire (PJ)

La charge de travail a largement augmenté en matière judiciaire, certains dossiers étant devenus plus complexes et interconnectés. Les recherches qui, autrefois, se concentraient sur des suspects ou des événements isolés, se sont transformées par la complexité de la criminalité devenue plus virtuelle, intercantonale et transfrontalière. Ceci nécessite une coordination accrue entre les partenaires, des ressources considérables et une expertise spécifique pour suivre les ramifications sinueuses de ces affaires.

Depuis l'automne 2023, Lausanne, comme d'autres villes suisses, a été la cible de jeunes délinquants, parfois mineurs non accompagnés (MNA), issus d'Afrique du Nord et placés dans des centres de requérants ou habitant clandestinement sur le territoire français qui commettent des infractions dites «d'opportunité» à l'encontre de personnes avinées, distraites ou âgées (brigandages, vols à l'astuce et à la tire). Face à cette situation, une cellule d'enquête dédiée a été constituée et a permis d'identifier et/ou d'interpeller environ 80 personnes dont 23 ont été incarcérées.

A l'instar de 2023, l'activité soutenue de la zone de rétention (ZC) a perduré en 2024 et les événements liés à la surpopulation carcérale n'ont cessé de s'accroître. Le taux d'occupation dans la ZC de l'Hôtel de police est passé de 54.5% en 2023 à 83.2% en 2024. Sur les 714 personnes placées en cellule dans l'ensemble du canton, 330 ont séjourné plus de 48 heures dans la ZC de l'Hôtel de police pour une durée moyenne de 21 jours avec un maximum de 62 jours.

L'effort particulier consacré sur les sources d'approvisionnement du deal sur le territoire de la ville a permis, notamment, une grande augmentation des saisies de numéraires.

Chiffres clés

	2023	2024
Numéraires (Kf)	288.0	1'190.8
Cocaïne (kg)	15.1	19.1
Héroïne (kg)	3.7	1.1
Produits cannabiques (kg)	217.1	127.7

Sécurité du trafic et stationnement (STS)

Chiffres clés

	2020	2021	2022	2023	2024
Accidents					
Accidents de circulation (constats)	944	1'117	1'015	989	953
Personnes blessées (légers + graves)	373	436	473	387	404
Personnes tuées	2	2	4	1	1
Fuites après accident	351	458	367	365	355
Piétons victimes	47	61	70	60	52
— dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	11	12	11	12	3
Feux et vitesse					
Dénonciations excès de vitesse contrôles mobiles	51'930	49'851	57'469	93'658	90'933
Dénonciations excès de vitesse en zone suburbaine (80km/h)	9'113	10'974	8'060	14'401	21'328
Dénonciations par les appareils de contrôles automatique*	69'194	54'236	66'436	67'534	65'179
Appareils de contrôles automatiques	36	37	35	35	35
Passages devant les appareils de contrôles automatiques (mio)	76.42	63.60	69.60	68,73	58,56
Circulation et stationnement					
Infractions de circulation et de stationnement	296'006	298'670	318'146	332'789	321'106
Infractions de stationnement en soirée	18'783	21'566	26'662	21'477	15'511
Infractions de stationnement sur les trottoirs	2'680	3'029	3'070	2'572	2'860
Amendes d'ordres à l'endroit de vélos	564	625	646	782	666
Ivresse					
Personnes testées à l'éthylomètre (accidents)	1'228	1'535	1'438	1'528	1'531
— dont positifs à l'éthylomètre, accidents	101	119	101	108	82
Personnes testées à l'éthylomètre (contrôles systématiques)	4'197	4'949	5'029	5'250	4'710
— dont positifs à l'éthylomètre, contrôles systématiques	300	307	355	352	283

* dont 3 uniquement dédiés au contrôle de la vitesse

Unités d'intervention et d'actions de proximité (UIP)

Les principales missions de cette nouvelle division sont la réponse aux sollicitations urgentes de la population, l'occupation de l'espace public par une présence policière visible dissuasive et répressive principalement dans les secteurs touchés par la crise socio-sanitaire liée au trafic et à la consommation de produits stupéfiants, le contact et le rapprochement avec la population et les commerçantes et commerçants ainsi que l'enregistrement des plaintes pénales aux différentes réceptions du CP.

Chiffres clés

	2023	2024
Numéraires (Kf)	26'188	25'152

Evolution de la criminalité

En 2024, le nombre total d'infractions relatives à différentes lois (code pénal, loi sur les stupéfiants, loi sur les étrangers, etc.) et traitées par le CP se monte à 23'692.

Concernant plus spécifiquement les infractions au code pénal, le nombre de 19'353 reste en deçà des chiffres d'il y a 10 ans. La baisse représente encore 12.9 % sur les 10 dernières années.

Elucidations et évolution des infractions selon la loi

	2023		2024	
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations
Code pénal (CP)	15'047	33.7%	19'353	33.5%
— Total vie et intégrité corporelle	887	75.6%	1'166	75.9%
— Total patrimoine	10'662	21.4%	13'389	20.6%
Loi sur les stupéfiants (LStup)	3'000	95%	3'060	91.5%
Loi sur les Étrangers (LEtr)	835	100%	1'189	100%
Autres lois fédérales annexes	100	96%	90	90%

© OFS, Neuchâtel 2025

Service de protection et sauvetage (SPSL)

Principales missions du service

- secourir, protéger et sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens;
- conduire, gérer et coordonner l'activité des différentes entités du service en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs.

Ambulance/Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR)

- assurer la prise en charge sanitaire professionnelle des patientes et patients en situation de détresse pré-hospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport;
- répondre 24h/24 aux demandes d'interventions de la centrale 144 (ambulance et SMUR);
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP).

Sapeurs-pompiers

- sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens;
- lutter contre les incendies et les éléments naturels;
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits chimiques, biologiques ou radioactifs.

Police du feu

- faire appliquer les directives de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), de l'Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA) ainsi que les dispositions légales communales et cantonales liées au domaine de la protection incendie.

Détachement poste médical avancé (DPMA)

- mettre en place et exploiter le poste médical avancé;
- assurer le soutien sanitaire opérationnel (SSO) aux sapeuses-pomprières et sapeurs-pompiers vaudois.
- participer à la chaîne de décontamination «Atomique, Biologique et Chimique» (ABC);
- collaborer à la mise en place des équipiers sanitaires dans le domaine du maintien de l'ordre (ESMO+) au profit des partenaires de la police lausannoise et de la gendarmerie vaudoise;

- assurer la conduite des missions confiées, au travers de la fonction Chef d'engagement DPMA;
- mettre en place et exploiter les dispositifs médico-sanitaires (DMS) lors de manifestations importantes;
- assurer la conduite des missions confiées, au travers du Chef d'engagement (CE DPMA);
- garantir la coordination et la formation des partenaires;
- représenter le SPSL et la Direction générale de la santé (DGS) dans la commission technique opérationnelle romande (CTOR) et le Groupe romand d'intervention médicale en cas de catastrophe (GRIMCA);
- coordonner les véhicules de soutien sanitaire (VSS) au profit des cantons romands (VD, GE, FR, NE, VS).

Protection civile

- garantir le niveau technique et opérationnel de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC);
- organiser et diriger les cours de compétence communale;
- coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements.

Centre de formation de La Rama (CFR)

- exploiter et offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de mise à disposition d'infrastructures de formation, comprenant des salles de cours, des pistes d'exercices, des simulateurs d'incendie et un restaurant.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Ambulance	44.92	42.50	45.92	42.91
Centre de formation de la RAMA	5.18	5.18	4.53	4.45
Direction SPSL	4.30	4.30	4.30	4.30
DPMA	3.00	3.00	3.00	3.00
Police du feu	5.00	5.00	5.00	5.00
Protection civile	17.20	16.20	17.20	14.20
Sapeurs-pompiers	121.00	108.50	121.00	113.50
Services généraux SPSL	15.93	13.23	15.08	14.83
Unité Communication SPSL-CP	3.50	1.50	4.30	3.90
Unité RH du SPSL	3.40	3.40	3.90	5.40
Volée Aspirants et SP en form.	-	9.00	-	3.00
Total service	223.42	211.80	224.22	214.49

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	0.80

Personnel fixe (sans apprenti.e-s ni aspirant.e-s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Ambulance	50	42.50	53	42.91
Centre de formation de la RAMA	6	5.18	6	4.45
Direction SPSL	5	4.30	5	4.30

DPMA	4	3.00	4	3.00
Police du feu	5	5.00	5	5.00
Protection civile	17	16.20	15	14.20
Sapeurs-pompiers	109	108.50	114	113.50
Services généraux SPSL	16	13.23	17	14.83
Unité Communication SPSL-CP	2	1.50	5	3.90
Unité RH du SPSL	5	3.40	7	5.40
Volée Aspirants et SP en form.	9	9.00	3	3.00
Total service	228	211.80	234	214.49

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
Unité administrative	-	6
Total service	0	6

Remarque: 3 aspirants sapeurs-pompiers font partie des sapeurs-pompiers en formation au 31 décembre 2023

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	21	27
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	21	27

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	2
Décès	-
Démission	9
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	2
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	21

Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	14	2.02	14	1.81
Auxiliaires mensualisé·e·s	5	1.82	2	0.38
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
Total service	19	3.84	16	2.19

* information indéterminée car à la tâche

Evénements marquants

Depuis l'entrée en fonction du nouveau chef de service et suite au remplacement du responsable des ressources humaines, différents changements structurels ont été opérés, notamment la reprise à l'interne de l'ensemble des activités Communication et informatique (TIC), précédemment en commun avec le Corps de police.

Les partenariats avec les différents partenaires que sont l'ECA pour les sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers et la police du feu, la DGS pour les ambulances et le DPMA, ainsi que les instances dirigeantes de la protection civile ont été renforcés par différents événements en commun ainsi que par la tenue de séances régulières.

Principales activités 2024

Projets organisationnels

156^e assemblée des Délégués de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers

Le 15 juin 2024, nous avons accueilli à Lausanne, en collaboration avec l'ECA, l'assemblée des Délégués de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP). L'occasion de recevoir ces derniers au siège de l'ECA et de leur faire découvrir les moyens spécifiques vaudois ainsi que la centrale unique.

Domaines transversaux

Services généraux (SG)

La gestion complète du parc des véhicules du SPSL et ceux mis à disposition par l'ECA pour le SPSL a été unifiée pour en améliorer l'efficacité. De plus, dans le cadre du projet «Ville de Lausanne Synergie» des premiers tests ont été effectués entre le Service achat et logistique Ville (SALV) et le SPSL aux niveaux des prestations de «Carrosserie Peinture».

L'acquisition d'un véhicule de remise en condition du personnel (VRCP) à propulsion électrique, dans le cadre des autorisations d'achats 2025, a été acceptée. Cela représente une mesure préventive essentielle pour assurer la santé et la sécurité du personnel.

Infrastructures

La caserne de la Vigie a vu sa toiture plate entièrement refaite. L'isolation thermique ainsi que la pose de végétalisation, de panneaux photovoltaïques et de nichoirs pour les chauves-souris ont été effectuées. Une partie des installations électriques est aussi utilisée à des fins de formations pour les sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers. De plus, le SPSL continue à remplir pour le site de la Vigie les objectifs de la convention d'entreprise signée en 2018 avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC).

10 ans après son inauguration, le plateau technique de La Rama, qui accueille chaque année 960 pompiers, s'apprête à franchir une nouvelle étape décisive avec le projet d'extension des caissons de progression Rama III. Ce projet, soutenu par l'ECA, pourrait devenir une référence nationale pour la formation des sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers et permettra surtout de ne plus devoir délocaliser certaines formations dans d'autres centres en Suisse ou à l'étranger.

Ressources humaines

L'année 2024 marque un tournant important pour l'unité RH dont l'équipe a été renouvelée avec l'arrivée d'une nouvelle responsable RH, conseillère RH et assistante RH.

Le recrutement et les conditions de travail restent des défis de taille, particulièrement pour les sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers ainsi que pour les ambulancières et ambulanciers. En terme d'encadrement, pour faire face à la complexité de la gestion intergénérationnelle, le service a débuté une réflexion afin de revoir sa politique de développement des compétences managériales.

Division communication SPSL

En septembre, un chargé de communication (à 80%) a rejoint le SPSL.

Chiffres clés

	2023	2024
Abonnés Facebook SPSL	6'641	6'664
Abonnés Instagram SPSL	2'522	4'055
Publications Facebook SPSL	31	29
Publications Instagram SPSL	48	66

Entités opérationnelles**Ambulance/Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR)****Evolution de l'effectif**

2024 a vu le départ pour un droit à la retraite anticipée de 2 collaborateurs ayant atteint l'âge de 58 ans. Ce sont les derniers de l'entité à bénéficier de cette possibilité. Un collaborateur a présenté sa démission pour une nouvelle orientation professionnelle. L'entité a bénéficié de l'arrivée de 10 nouvelles collaboratrices ou collaborateurs qui ont compensés les postes vacants. Un poste pour un bénéficiaire AI a été créé et il est occupé à 60% depuis le 1^{er} janvier par un collaborateur malvoyant qui fonctionne comme assistant administratif.

Suivi médical

Un suivi médical des ambulancières et ambulanciers est désormais effectif.

Organisation

L'optimisation des équipages a été mise en œuvre grâce à une nouvelle organisation des unités.

Interventions

Le nombre de missions ambulance accuse une très légère diminution et affiche 8'624 courses (-0.963% par rapport à 2023). La moyenne journalière a atteint 23.56 interventions. Cette diminution est principalement due à l'absentéisme durant l'année pour des arrêts longues durées suite à des accidents non professionnels, mais également en raison de 5 grossesses ou congé maternité.

Il convient encore d'ajouter 2'270 missions SMUR. Dès lors, ce ne sont pas moins de 10'894 interventions d'urgence et de sauvetage qui ont été effectuées par le personnel Ambulance.

Statistiques

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'interventions	7'455	7'598	8'365	9'046	8'958	8'624
— personnes transportées	5'823	5'984	6'489	6'742	6'733	6'482
— Interventions sans transport	1'632	1'658	1'877	2'304	2'225	2'142
Nombre de missions SMUR	1'638	1'431	1'538	1'677	1'899	2'270
Total	9'093	9'029	9'903	10'723	10'857	10'894

Incivilités

Les ambulancières et ambulanciers ont fait 63 signalements d'incivilités (contre 70 signalements et 4 plaintes déposées en 2023).

Sapeurs-pompiers (SP)

Evolution de l'effectif

Ce tableau montre l'évolution de l'effectif des sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers professionnels (sans les aspirantes et aspirants sapeurs-pompiers professionnels, les sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers professionnels en formation et le personnel administratif).

2020	2021	2022	2023	2024
119	117	113	108.5	113.5

Evolution de l'effectif du Corps de sapeurs-pompiers volontaire, site de Lausanne (sans les jeunes sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers)

2020	2021	2022	2023	2024
110	107	103	90	95

Evolution de l'effectif du Corps de sapeurs-pompiers volontaire, site d'Epalinges

2020	2021	2022	2023	2024
63	54	50	48	53

Interventions

Au nombre de 2'351, les interventions sont en diminution de 114 unités par rapport à l'année précédente. Effectuées à raison de 74% sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges et de 15% dans la couronne lausannoise: le DPS, site de Lausanne, composé de sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers professionnels, est intervenu à raison de 2'288 interventions (-76) et le DPS, site d'Epalinges, composé de sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers volontaires à raison de 63 interventions (-38). Il est à noter que 3 interventions ont été réalisées sur le territoire palinzard en commun avec les 2 DPS et comptabilisées dans les interventions du site d'Epalinges.

Le Poste de commandement avancé (PCA) a été ouvert à 4 reprises (-3) pour la gestion de 34 interventions (-42) lors d'événements naturels qui se sont abattus sur l'agglomération lausannoise.

Le drone mis à disposition par l'ECA a été engagé à plusieurs reprises dans le cadre des événements naturels qui ont touché notre canton. Il a également été mobilisé à de multiples reprises pour des feux d'habitations sur l'entier du canton.

Malgré la procédure mise en place par l'ECA, permettant de lever le doute sur la nécessité de mobiliser les sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers, le nombre de déclenchements d'alarmes automatiques est encore en augmentation (+71).

A noter que l'effondrement d'un échafaudage à Prilly a nécessité l'engagement des ressources du service pendant 4 jours afin de sauver les personnes, sécuriser le site avec le Grimp et, sur demande du procureur, participer à la découpe de l'échafaudage et à la préservation des preuves dans le cadre de l'enquête. Le sauvetage du bateau «Le Simplon» à Cully a également demandé l'engagement de nombreuses ressources professionnelles et volontaires lausannoises pendant plus de 16 heures.

Types d'interventions

	2023	2024
Déclenchements d'alarmes automatiques	433	498
Incendies	473	412
Sauvetage de personnes et d'animaux	382	322
Désincarcérations	25	33
Protection de l'environnement	454	483
Interventions techniques	465	489
Eléments naturels	233	114
Total	2'465	2'351

Les interventions du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux sont comptabilisées dans la catégorie «sauvetage de personnes et d'animaux» et atteignent 38 missions.

Répartition géographique des interventions

	2023	2024
Sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges	1'823	1'739
Sur le territoire d'autres communes	597	608
Hors canton de Vaud	45	4

Alarme du personnel

La mise sur pied des détachements du personnel volontaire lausannois (groupe de l'unité d'appui du poste permanent et éclairage lourd) a été requise à 28 reprises (+16). Durant l'année, le personnel en formation a été engagé à 45 reprises en journée. Afin de maintenir le standard de sécurité cantonal et de renforcer les équipes déjà engagées sur des sinistres conséquents, la mise sur pied du personnel du corps professionnel en congé a été nécessaire à 29 reprises (+7). Dans le cadre de la mise en œuvre de Vidis, les intervenantes et intervenants du SDIS Sorge sont venus renforcer les sapeuses et sapeurs du SDIS Lausanne-Epalinges à une reprise sur un feu d'industrie.

A 39 reprises (+1), il a été nécessaire de mobiliser un second officier de service pour garantir les missions opérationnelles, car le premier était déjà engagé sur une autre intervention.

Conférence sur le déminage en Ukraine

Un dispositif sécuritaire a été mis en place à l'occasion de la tenue de conférences organisées par l'UMAC (Ukraine Mine Action Conférence) sur le territoire lausannois du 16 au 18 octobre 2024. L'opération, baptisée CUBE 24, s'est déroulée avec les différents partenaires feux bleus du canton et ceci sous la direction de la gendarmerie vaudoise. Les missions ont été de garantir un éventuel engagement «maintien de l'ordre» pour les différents sites, de garantir un éventuel engagement feu sur l'aéroport de la Blécherette et de renforcer les équipes drone de la gendarmerie pour la surveillance des différents secteurs.

Forum Horizon

Le 8 février, 2 collaboratrices et collaborateurs de sections d'intervention ont présenté le métier de sapeuse-pomprière et sapeur-pompier professionnel sur le site de l'Université de Lausanne lors du Forum Horizon organisé chaque année par l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP).

Journée de la sécurité publique

Le samedi 24 août dans les environs du Château de Morges, plus de 20 partenaires de la protection de la population ont présenté leurs organisations, leurs missions et leurs différents moyens d'intervention.

Exercice siège ECA

Pour la seconde année consécutive, un exercice d'engagement s'est déroulé le 2 novembre au siège de l'ECA. Ce dernier a permis de mettre à jour et de tester le dossier d'engagement mis à disposition des intervenantes et intervenants et d'engager l'effectif opérationnel sur différents scénarios.

Ordonnance du DETEC sur la participation des gestionnaires d'infrastructure aux frais de mise à disposition des services d'intervention sur les installations ferroviaires (OFSI)

Le 1^{er} novembre, un exercice à la gare de Denges a été effectué avec les sapeuses-pomprières et sapeurs-pompiers des CFF et les inspectrices et inspecteurs de l'ECA dans le cadre de l'OFSI. Les objectifs étaient de tester le cheminement de l'alarme, la mise en action des vannes commandées et exercer la conduite d'intervention. Durant l'année, plusieurs collaboratrices et collaborateurs professionnels sont allés faire un stage auprès du train d'extinction et de sauvetage (TES) à Renens.

Dossiers d'interventions et accès

La remise à niveau des dossiers d'intervention engagée en 2023 s'est poursuivie avec la mise à jour de celui de la prison du Simplon et la visite de ce site par les cadres professionnelles et professionnels.

A la suite de la décision de ne plus accepter les clés des bâtiments qui sont équipés d'une détection incendie, les propriétaires ont dû faire installer des tubes à clés et ont reçu plus d'une centaine de trousseaux.

Il a également été travaillé à la mise à niveau de différents plans d'engagement pour le m1, le m2 ainsi que pour les infrastructures tunnels des CFF qui sont sur le réseau vaudois.

Interventions feux de forêts

Sous l'égide de l'ECA, une doctrine d'engagement feux de forêts a été rédigée. Cette dernière a permis de mettre en place des formations auxquelles plusieurs collaboratrices et collaborateurs du SPSL ont participé. La formation FdF1 (connaissances de base pour équipiers) a été suivie par l'entier du personnel. La formation FdF2 (centres spécialisés) a été dispensée lors d'un cours pilote en novembre à Moudon aux futures formatrices et formateurs desdits centres. La formation FdF3 (chef d'intervention et de secteur) a été suivie en mars au centre de formation national (ECASC) de Valabre en France. La première semaine a permis aux futures cheffes et chefs d'intervention d'acquérir, dans un simulateur, les bases tactiques de l'engagement dans ce milieu si particulier. La seconde semaine s'est déroulée avec les sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers du SDIS 83 dans le Var (France). Elles et ils ont transmis tout leur savoir et ont fait profiter les collaboratrices et collaborateurs des riches et difficiles expériences vécues au cours d'une semaine d'engagement à l'échelle 1/1 avec 2 groupes d'intervention feux de forêts (GIFF) et la coordination des moyens aériens.

Engagement sur les éoliennes

En collaboration avec l'ECA, une directive cantonale a été rédigée pour les engagements sur ces objets. Cette dernière sera remise aux SDIS en 2025. Le projet éolien du parc de Sainte-Croix étant terminé, une rencontre a été organisée avec les responsables du projet EOLJORAT afin de fixer les lignes de collaboration et partager l'expérience acquise avec le parc éolien du Nord vaudois.

Transports publics lausannois (TL)

L'entité a été sollicitée à plusieurs reprises concernant les chantiers en cours ou à venir des transports publics de l'agglomération lausannoise. Elle a dû se prononcer sur ses besoins opérationnels pour les infrastructures futures, que ce soit sur les prochaines gares du m3 ou encore le dépôt provisoire des rames m2 à Epalinges, sans compter sur les nombreuses sollicitations en lien avec l'évolution des travaux du tram, lui permettant de garantir avec le maître d'ouvrage ses axes d'intervention.

Formation du corps professionnel

Le personnel a pu suivre dans le cadre de la formation de base, continue et sporadique les thèmes suivants: aquatique en eau libre, pilotes drones, bûcheronnage, protocoles de mesures avec les appareils de détection et le maintien du certificat BLS/AED.

Il a pu découvrir l'environnement des ambulancières et ambulanciers du SPSL au travers de journées de stage qui permettent aux sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers professionnels de maintenir leurs connaissances acquises lors de l'obtention du brevet de sapeur-pompier professionnel.

Organisé en collaboration avec l'ECA, le stage de perfectionnement pour les instructrices et instructeurs du domaine feu s'est déroulé sur le site de la zone RPA Hainaut Sécurité en Belgique en présence de plusieurs sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers vaudois. Le but de ce dernier est de pouvoir bénéficier d'infrastructures inexistantes chez nous, permettant aux intervenantes et intervenants de s'entraîner sur un feu intérieur en conditions réelles en toute sécurité.

Les aspirantes sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers professionnels ont effectué, durant leur stage en entreprise, 2 journées de formation à la Compagnie Industrielle de Monthey (CIMO) et, en retour, l'aspirant de CIMO a été accueilli au SPSL. Ces stages ont comme objectifs de permettre aux aspirantes et aspirants lausannois de renforcer leurs connaissances dans

le domaine chimique sur un site industriel et pour l'aspirant de CIMO, de parfaire ses connaissances des interventions en milieu urbain.

Les intervenantes et intervenants portant les grades de sapeur à caporal ont eu l'occasion de faire une journée chez les sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers professionnels du groupement SIS Genève.

Afin de mieux comprendre le travail des opératrices et opérateurs téléphoniques, l'ensemble du personnel qui a la fonction de régulatrice et régulateur de caserne a effectué une journée en immersion au CTA (Centre de traitement des alarmes).

Diverses prestations de démonstrations ont été réalisées au profit de partenaires tels que l'armée, le CHUV, l'ES-ASUR, le CURML, les SDIS vaudois, le GSIS (Groupement Service Incendie et Secours de Genève) et la police de Lausanne.

Les officières et officiers du SDIS ont suivi, dans le cadre de leur formation continue, différentes mises en situation au VPC (Véhicule Poste de Commandement), afin d'entraîner la gestion d'une intervention et la prise de décision. Une partie des officières et officiers a suivi un stage à la BPS (Brigade de Police Scientifique) de la police cantonale vaudoise.

L'ECA a mis sur pied le cours «Transfert – Management», dispensé par du personnel de l'armée, auquel deux officières et officiers ont pris part.

Le GRIMP a participé au mois de septembre à un exercice avec le Spéléo Secours, le Secours Alpin Romand (SARO), la gendarmerie vaudoise, la protection civile vaudoise et la REGA à la Glacière de St-Livres (Mont-Tendre). Le scénario permettait de démontrer la complémentarité des différentes techniques des partenaires lors du sauvetage d'une personne blessée dans un boyau de la grotte à une profondeur de 100 m.

10 collaboratrices et collaborateurs ont été formés aux sauvetages en eau vive avec une certification SRT Rescue 3. Ensuite, elles et ils ont mis en place une formation en eau libre pour toutes les sapeuses-pompières et tous les sapeurs-pompiers professionnels qui a permis de sensibiliser toutes les participantes et tous les participants aux risques aux abords de plans d'eau, d'apprendre des techniques pour secourir des personnes en difficultés, de savoir nager avec une tenue de feu et avec un appareil respiratoire et de mettre un équipement de première intervention (cordes, amarrages, etc.) afin de sauver et sécuriser.

Des collaboratrices et collaborateurs se sont également rendus à la place d'exercice de Châtillon dans le canton de Fribourg pour suivre un exercice à l'échelle 1/1. Lors de cette journée, une triple extinction a été mise en place, avant d'engager le personnel pour endiguer, colmater et récupérer le produit chimique qui s'écoulait d'un wagon citerne.

Académie latine des sapeurs-pompiers (ALSP)

La première volée de l'ALSP en mode «Dual», composée de 14 aspirantes et aspirants, a débuté sa formation le 3 septembre sur le site du Centre de formation de La Rama. Le premier bloc d'apprentissage, qui permet d'acquérir la formation de base du métier, s'est terminé mi-novembre. Dès le mois de décembre, les 6 aspirantes et aspirants du SPSL (1 aspirante et 5 aspirants) sont en caserne pour consolider les acquis par un stage d'observation jusqu'à fin février 2025. 12 instructrices et instructeurs sapeurs-pompiers du SPSL se sont succédés pour dispenser la formation de base, technique et ABC durant les 11 semaines académiques.

Les 13 aspirantes et aspirants de la volée 2023, dont 3 de Lausanne, ont réussi leurs examens en octobre 2024 et se verront remettre leurs brevets lors de la cérémonie organisée par les sapeurs-pompiers professionnels de la Compagnie industrielle de Monthey (CIMO) le 17 janvier 2025.

Plusieurs formatrices et formateurs du SPSL spécialisés dans les cours de conduite avec des véhicules lourds ont préparé 2 aspirants lausannois et 4 aspirants des Montagnes neuchâtelaises à l'obtention du permis de la catégorie C.

Sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers volontaires

Au 1^{er} janvier, pour le SDIS, 8 nouvelles sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers volontaires ont été incorporés pour le site de Lausanne et 2 pour le site d'Epalinges.

Les groupes de conduite des détachements d'appui (DAP) des sites de Lausanne et Epalinges ont tenu 23 séances, dont 11 pour Lausanne. Ces séances ont permis de consolider les structures administratives et de conduite. Ils ont également géré et suivi toutes les missions d'intervention et de prévention qui leur ont été confiées.

Sur le plan opérationnel, le 1^{er} décembre, toutes les intervenantes et tous les intervenants volontaires du détachement d'appui de Lausanne sont passés à la mobilisation individuelle. Ceci permet à chacune et chacun de renseigner en tout temps dans le système ProSDIS ses disponibilités et ainsi de mieux concilier sa passion de sapeuse-pomprière et sapeur-pompier avec sa vie privée.

Au niveau de la formation, chaque sapeuse-pomprière et sapeur-pompier volontaire a bénéficié de formations internes et cantonales adaptées. Cela représente 188 journées de cours ECA. A cela s'ajoutent 188 journées de formation interne. L'UAPP de Lausanne et le DPS d'Epalinges ont organisé leur formation continue dans tous les domaines de l'intervention et de la protection respiratoire.

Le traditionnel recrutement cantonal s'est déroulé le premier jeudi de novembre. S'inscrivant dans la refonte de la formation des sapeuses-pomprières et sapeurs-pompiers volontaires, le recrutement 2024 a eu lieu selon les mêmes critères de sélection que l'année précédente, soit en 2 phases. La première, lors de la soirée de recrutement au sein de chaque SDIS, la seconde en collaboration avec le SDIS de la Mèbre à fin novembre, avec des tests d'aptitudes: vertige, claustrophobie, manuelles ainsi que physiques. A l'issue de cette phase de sélection, 17 personnes ont été retenues pour le SDIS, 10 recrues pour l'OI d'Epalinges et 7 recrues pour Lausanne.

Jeunes sapeurs-pompiers (JSP)

Encadrés par 9 monitrices et moniteurs professionnels et volontaires, 3 filles et 26 garçons composant le groupe des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ont suivi leur formation annuelle en interne.

Le groupement JSP du SDIS Lausanne-Epalinges a organisé et participé à une journée d'instruction à Lausanne sur le site du COFOP. Elles et ils ont également participé aux Fêtes du bois des écoles enfantines et primaires.

Les JSP ont fêté leurs 50 ans d'existence et, en collaboration avec le groupement vaudois des jeunes sapeurs-pompiers (GVJSP), qui fêtait ses 25 ans, ont organisé un rallye pédestre à travers la ville de Lausanne regroupant plus de 250 JSP du canton

Afin de permettre aux jeunes de passer les tests permettant d'obtenir les distinctions appelées «flamme 1, 2 ou 3», des sélections ont été mises en place en collaboration avec les JSP des SDIS de la Mèbre et du Gros-de-Vaud ainsi que le groupement vaudois des JSP. 7 jeunes ont réussi les flammes 1 ou 2 et 1 JSP a obtenu sa flamme 3.

Le 7 décembre, le personnel du site d'Epalinges et du DAP (détachement d'appui) site de Lausanne ainsi que les JSP ont participé au Téléthon et ont récolté la somme de CHF 7'000.–.

Police du feu

Généralités

Comptant 5 collaboratrices et collaborateurs et dotée de 2 véhicules à propulsion entièrement électriques (une voiture et un scooter), la Police du feu est amenée à se déplacer quotidiennement sur des lieux de visite de fin de travaux, des manifestations ou encore de sites d'ouverture ou de reprise d'exploitation d'établissements publics. Dans ce contexte, son rôle consiste à vérifier que toutes les mesures de prévention et protection incendie des bâtiments et autres ouvrages aient bien été mises en œuvre et soient fonctionnelles.

En amont, la Police du feu conseille les responsables de projet ou les projeteuses et projeteurs.

Elle forme également des tiers dans le domaine de la prévention et de la protection incendie. Elle est notamment intervenue dans le cadre d'une formation continue de la Chambre vaudoise immobilière.

Elle accueille aussi des personnes en emploi temporaire subventionné pour réaliser des tâches administratives n'exigeant pas de connaissances spécifiques en protection incendie.

318 dossiers d'intervention des sapeuses-pomprières et sapeurs-pompiers, élaborés par la Police du feu, ont été entièrement réalisés avec l'application ECAPLAN 2.0 de l'ECA.

Par ailleurs, l'entité a traité plus de 400 dossiers de mise à l'enquête publique, procédé à 1'150 déterminations en lien avec des manifestations et effectué près de 300 visites de fin de travaux.

Détachement poste médical avancé (DPMA)

Effectif

En plus de 3 postes professionnels, le DPMA peut compter sur 72 volontaires actives et actifs répartis dans les 3 catégories suivantes: 20 médecins, 31 professionnelles et professionnels de la santé (infirmières et infirmiers ainsi qu'ambulancières et ambulanciers) et 21 secouristes.

Evolution de l'effectif du personnel volontaire

2020	2021	2022	2023	2024
70	71	73	68	72

Activité 2024

Le Soutien sanitaire opérationnel (SSO) a été mobilisé à plusieurs reprises à travers le canton pour assurer le soutien des sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers. Ces missions peuvent fréquemment s'étendre dans la durée, nécessitant de longues heures d'engagement. Plusieurs évolutions sont à noter dans ce domaine, notamment les essais visant à assurer un suivi de la sapeuse-pomprière ou du sapeur-pompier tout au long de l'intervention, via des capteurs biométriques intégrés à l'équipement ou encore de nouveaux moyens de reconditionnement de la température. La réalisation du concept de soutien sanitaire lors des feux de forêt a débuté, sur mandat de l'ECA. Ceci s'est concrétisé notamment par la visite de plusieurs services de secours et d'incendie français des départements limitrophes afin de tendre vers une unité de doctrine.

L'année 2024 aura été marquée par des engagements significatifs en réponse à des événements tragiques tels que l'effondrement mortel d'un échafaudage à Prilly-Malley, la prise d'otages à Essert-sous-Champvent ou encore l'évacuation d'un hôtel lausannois en raison d'un risque d'explosion. De plus, le contrôle de nombreuses patientes et patients en cas d'intoxication suspectée aux fumées d'incendie ou au monoxyde de carbone a également été requis à plusieurs occasions. Dans le cadre des événements culturels et sportifs, le Détachement reste un acteur incontournable dans la gestion des aspects médico-sanitaires lors des manifestations lausannoises telles que les 20KM de Lausanne, la fête nationale du 1^{er} août, le Triathlon et le Marathon de Lausanne, prenant ainsi en charge plusieurs centaines de patientes et patients.

Les missions de premier-répondant confiées au CE DPMA ont permis une intervention rapide et ciblée, notamment lors d'arrêts cardio-respiratoires ou de réactions anaphylactiques.

Types d'interventions – engagements

	2023	2024
Soutien sanitaire opérationnel (SSO)	20	26
Poste médical avancé (PMA)	-	4
Dispositif médico-sanitaire (DMS)	5	10
Premier répondant et missions particulières (CE DPMA)	18	6
Ambulancières et ambulanciers chefs des secours (ACS) (sollicitations/déplacements)	33/9	51/11
Total	76/9	97/11

Matériel et équipement

L'année écoulée aura été marquée par la réception du châssis du nouveau véhicule de soutien sanitaire (VSS) et le début des travaux d'aménagement de celui-ci. Construits conjointement avec le futur véhicule genevois, ces engins viendront renforcer la «Romandisation» des moyens d'appui sanitaires des cantons romands.

Formation

De nombreuses formations ont été dispensées tant à l'interne qu'au profit de nombreux partenaires issus du domaine de la protection de la population. Les sessions de formations internes sont orientées sur les connaissances spécifiques liées aux interventions particulières rencontrées par le détachement ainsi que par les retours d'expériences des engagements accomplis. La consolidation du partenariat avec l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source a permis, au

travers du centre de simulation de l'institut de formation, l'entraînement des gestes liés à l'activité soignante du personnel médical et paramédical du DPMA.

Plus de 1'800 heures ont été consacrées au domaine de la formation. Ce dernier garantit la qualité de la prise en charge des patientes et patients et constitue un facteur de motivation majeur pour l'ensemble du personnel.

Grâce à une importante activité de formation, plus de 400 certificats BLS-AED ont été transmis aux différents SDIS du canton.

Ambulancier chef des secours (ACS)

Le binôme de conduite ambulancier et médecin chef des secours a été sollicité à de nombreuses reprises. Les engagements vont du conseil téléphonique à la reprise de la conduite sanitaire de l'intervention.

Pour la première fois cette année, une formation continue commune à l'ensemble des cantons romands a été mise sur pied. Celle-ci a rencontré un vif succès et permis de nombreux échanges entre les acteurs clés de la montée en puissance sanitaire.

Protection civile (PCi)

Evolution de l'effectif de la milice et des volontaires

2020	2021	2022	2023	2024
1'176	800	819	662	640

Interventions

2024 a été une année particulièrement active en interventions en situation d'urgence (ISU), tant pour les miliciennes et miliciens que pour les professionnelles et professionnels. L'année a débuté par l'activation du plan Grand Froid pour soutenir l'accueil des personnes précarisées. L'entité a également participé, dans le cadre de l'entraide cantonale, à une intervention à la Vallée de Joux avec une compagnie en service. Par ailleurs, le personnel a pris part à plusieurs interventions liées aux événements climatiques à Morges et Lausanne ainsi qu'à l'appui lors du drame survenu à Prilly-Malley. En fin d'année, un délestage autoroutier a été mis en place suite à un accident avec des personnes blessées. Ces différentes interventions ont permis de mettre en pratique les enseignements tirés des cours de répétition, renforçant ainsi le sens du travail des miliciennes et miliciens tout en testant l'efficacité des procédures d'intervention.

La mise en place des points de rencontre d'urgence (PRU) a également été finalisée.

Dans le cadre des interventions en faveur de la collectivité (IFC), le personnel a apporté son appui à plusieurs événements majeurs tels que les 20KM de Lausanne, le Triathlon, le Tour de Romandie féminin et le Marathon de Lausanne. Il a collaboré avec les organisatrices et organisateurs pour répondre à leurs besoins tout en adaptant les prestations en fonction des effectifs actuels. Fin septembre, l'ORPC de l'Ouest-Lausannois a également été soutenu lors de la manifestation «Cap sur l'Ouest», dans le cadre d'une collaboration constructive, cette dernière apportant régulièrement son soutien à notre ORPC.

Heures réalisées par l'effectif professionnel

	2023	2024
Engagements au profit des collectivités	677	714
Engagements en situation d'urgence	947	225
Total	1'624	939

Matériel, équipement et infrastructures

La mise aux normes du matériel électrique, afin de garantir la sécurité des intervenantes et intervenants, a nécessité l'acquisition de matériel en 2024. Les transformations et les adaptations de ce matériel seront effectuées dès le début de 2025.

Les professionnelles et professionnels assurent l'entretien technique et le contrôle des engins utilisés par la milice lors des cours de répétition, garantissant leur sécurité. Avec l'augmentation du matériel spécifique, ces équipements nécessitent des entretiens réguliers et un suivi rigoureux.

De nombreux travaux ont été réalisés dans les constructions et abris pour maintenir leur état opérationnel. Ces infrastructures, âgées de plus de 40 ans, nécessitent des investissements pour les maintenir en pleine valeur.

La cuisine de Grand-Vennes est en cours de transformation pour séparer les zones de production, ainsi que l'ajout d'une nouvelle laverie et d'un revêtement de sol adapté. Le local à engins des Bergières a été réaménagé, équipé de détecteurs de gaz, d'un éclairage amélioré et de prises pour maintenir la charge des batteries des nouvelles génératrices et permettre la recharge des nouveaux véhicules électriques. La paroi coulissante de l'abri de Saint-Rédempteur a également été rénovée.

Une analyse a été réalisée concernant la mise à jour du plan de stationnement, spécifiquement pour les constructions dédiées aux activités de la protection civile. Ce plan, applicable à l'ensemble de la Suisse, vise à mettre en adéquation les infrastructures avec les effectifs, afin de garantir une meilleure gestion et répartition des ressources tout en répondant aux besoins opérationnels de la protection civile à l'échelle nationale. Des propositions ont été soumises au Canton et sont en cours de validation par la Confédération. Les abris non retenus pourront ainsi être utilisés comme abris publics pour la population en cas de besoin.

Essai annuel des sirènes

74 sirènes fixes et mobiles ont été contrôlées en 2024. Celles-ci ont été déclenchées par les centrales d'engagement dédiées et par la milice. 5 étaient défectueuses et ont été remises en état par le Canton.

Places protégées

2'059 nouvelles places protégées ont vu le jour dans le district de Lausanne, dont 1'367 pour Lausanne, dans le cadre de différentes réalisations. Il convient de souligner la finalisation d'un abri public de 600 places dans la nouvelle extension du Tribunal cantonal à Lausanne. 620 contrôles périodiques ont été effectués dans le district (contrôles décennaux).

Parc des véhicules

Il n'y a eu aucune nouvelle acquisition durant l'année sous revue. L'entité est dans l'attente de futurs véhicules électriques adaptés à ses besoins spécifiques (charge totale et tractable, ainsi qu'une autonomie suffisante). Dans l'intervalle, l'accent est mis sur l'entretien et la fiabilisation des véhicules existants.

Formation

En 2024, l'ORPC a relevé le défi de doubler la durée de ses cours de répétition, passant d'une à 2 semaines, week-ends inclus, soit près de 3 semaines pour les cadres. Les week-ends ont été mis à contribution pour des manifestations lausannoises telles que les 20KM ou le Triathlon, permettant ainsi une application pratique sur le terrain du contenu instruit lors des cours de répétition. Cette démarche vise à renforcer les compétences opérationnelles tout en répondant aux exigences du nouveau profil de prestations de la Protection civile vaudoise (PCi VD).

Cette initiative a permis, uniquement dans le domaine de l'instruction, de faire passer le nombre de jours dédiés à la formation de 4,3 jours en 2023 à 8 jours en 2024, illustrant ainsi un investissement significatif dans la montée en compétence des effectifs.

En fin d'année, des exercices pratiques et dynamiques ont été organisés, mobilisant les spécialistes de l'antichute, de la protection des biens culturels, sanitaires et des travaux forestiers.

Jours de service

	2023	2024
Cours effectués dans le cadre communal	2'858	5'106
Engagements au profit de la collectivité	376	436
Engagements en situations d'urgence	812	171
Total	4'046	5'713

Centre de formation de La Rama (CFR)

Locations

La fréquentation du CFR est principalement répartie entre:

- divers services de la Ville et de l'Etat de Vaud;
- les sapeuses-pomprières et sapeurs-pompiers (notamment au travers des formations ECA) avec le plateau technique de formation (PTF);
- les utilisatrices et utilisateurs externes (principalement des organisations œuvrant dans le domaine des secours, de la sécurité et de la prévention).

En 2024, le CFR a fonctionné toute l'année. Le nombre de jours de location est de 287, chiffre similaire à 2023 (282). 15'633 personnes ont fréquenté le site de La Rama (17'468 en 2023).

Repas

La cuisine du CFR a produit 14'011 repas (17'355 en 2023), dont 3'999 livrés dans les diverses entités du SPSL (6'367 en 2023).

Restauration collective durable (RCD)

Le CFR poursuit sa participation au plan de RCD.

Service du contrôle des habitants (CH)

Principales missions du service

- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres;
- accueillir le public et renseigner les usagères et usagers;
- constituer les dossiers de demandes d'autorisations de séjour et d'établissement et les transmettre à l'autorité compétente, à savoir le Service cantonal de la population;
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires (registres des contribuables, registre civique, registre cantonal des personnes, écoles, etc.);
- traiter les mutations courantes sous forme électronique et en transmettre le résultat au Registre cantonal des personnes (RCPers), dans le cadre de l'automatisation du transfert d'informations (ATI).

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bureau "Suisse – permis C"	10.50	10.30	-	-
Bureau des étrangers	13.00	12.80	-	-
Direction CH	3.00	4.00	6.00	5.80
Div. opérationnelle CH	6.90	6.90	-	-
Sect. SICH et qualités données	4.80	4.80	5.40	5.40
Section administrative CH	4.00	4.00	-	-
Section Admin. et finances	-	-	2.00	2.00

Section population	-	-	20.40	20.40
Section soutien et expertise	-	-	8.10	8.10
Total service	42.20	42.80	41.90	41.70

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	-0.30

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Bureau "Suisse – permis C"	12	10.30	-	-
Bureau des étrangers	14	12.80	-	-
Direction CH	4	4.00	6	5.80
Div. opérationnelle CH	8	6.90	-	-
Sect. SICH et qualités données	5	4.80	6	5.40
Section administrative CH	4	4.00	-	-
Section Admin. et finances	-	-	2	2.00
Section population	-	-	22	20.40
Section soutien et expertise	-	-	10	8.10
Total service	47	42.80	46	41.70

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
	-	-
Total service	0	0

Le service a accueilli une apprentie rattachée au SPEL en 2024

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	3
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	4	3

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	3
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	4

Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	–	–	–	–
Auxiliaires mensualisé·e·s	5	1.83	6	2.25
Auxiliaires payé·e·s au forfait	–	*	–	*
Total service	5	1.83	6	2.25

* information indéterminée car à la tâche

Événements marquants

Le 24 janvier a débuté l'ouverture de la prestation dématérialisée e-Demenagement, permettant aux administrées et administrés d'annoncer un changement d'adresse (arrivée, départ ou changement interne à la commune). Ces données sont communiquées par une plateforme sécurisée pour toute personne souhaitant annoncer ses changements sans déplacement physique.

Le 24 février, les rendez-vous en ligne ont été ouverts à l'ensemble de la population, sans réception préalable d'une convocation par le service. Toute personne peut ainsi prendre rendez-vous en ligne, sur l'agenda du service, à la date et l'heure qui lui convient.

Depuis le 20 août, la population étudiante a la possibilité de réaliser ses formalités d'inscription en ligne, avec un formulaire sécurisé, sans se rendre aux guichets du service avec leurs documents papier.

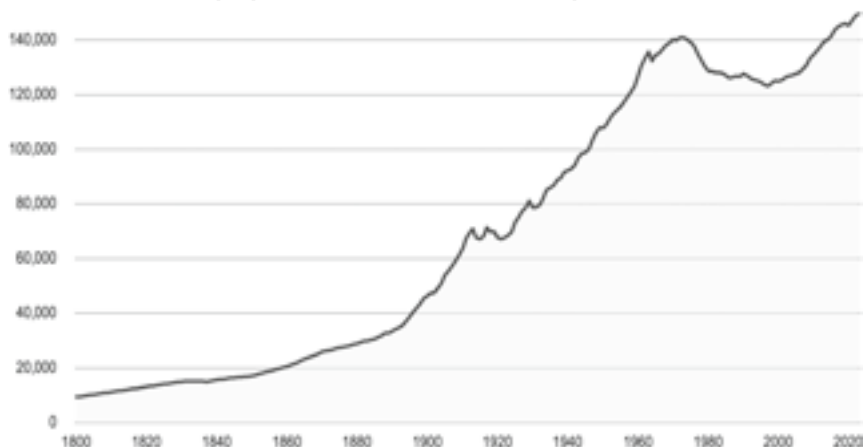
Principales activités 2024

Evolution démographique et statistiques

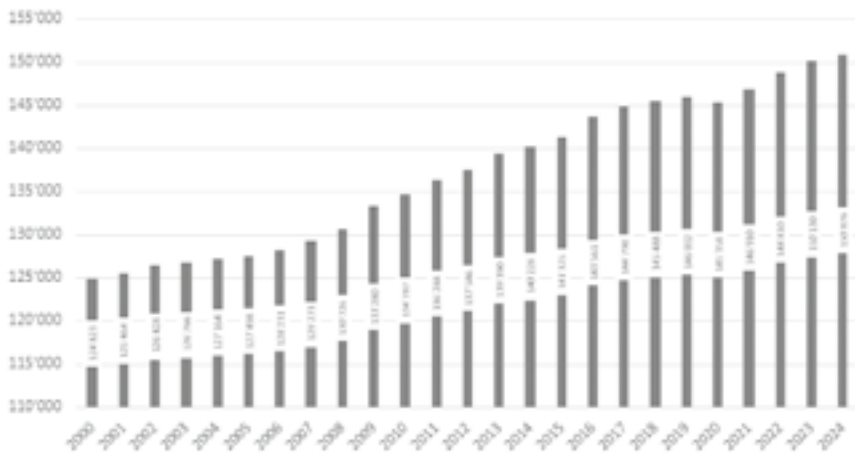
Evolution démographique

Au 31 décembre, 150'876 personnes figuraient dans le registre des habitantes et habitants de la Ville de Lausanne, toutes catégories confondues, soit une augmentation de 746 habitantes et habitants par rapport à 2023.

Evolution de la population lausannoise depuis 1803



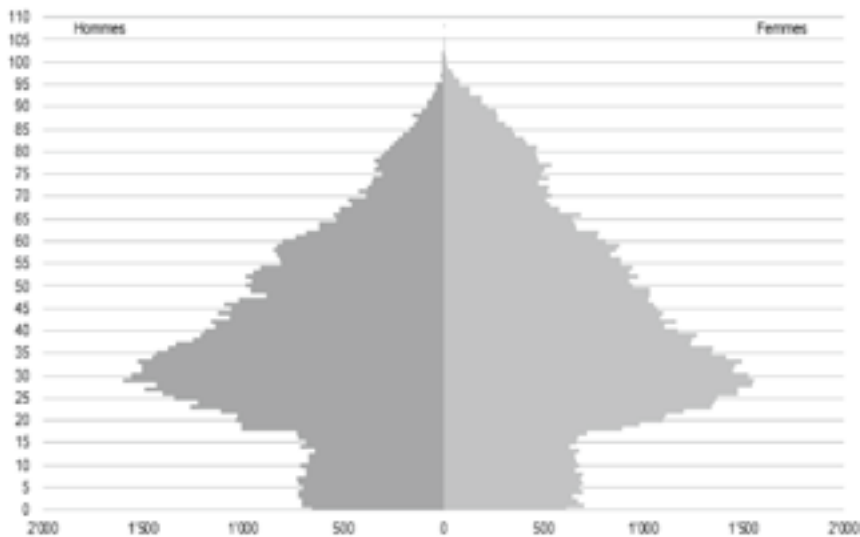
Evolution de la population lausannoise depuis 2000 (au 31 décembre)



Depuis l'an 2000, l'augmentation de la population, à fin 2024, est de 20,87%.

Statistique de la structure de la population lausannoise

Pyramide des âges



Population lausannoise, selon le type de résidence

au 31 décembre	2022	2023	2024	Différence 2023/2024
En résidence principale	144'684	146'200	147'027	+827
En résidence secondaire	4'126	3'930	3'849	-81
Total	148'810	150'130	150'876	+746

Répartition de la population, selon les origines et la nationalité

selon origines/nationalité	2022	2023	2024	Différence 2023/2024
Vaudois et Vaudois	49'686	50'440	50'625	+185
— dont Lausannoises et Lausannois	23'745	24'711	25'203	+492
autres cantons	36'082	35'908	35'718	-190
Total population suisse	85'768	86'348	86'343	-5
Total population étrangère	63'042	63'782	64'533	+751
Total	148'810	150'130	150'876	+746

Population étrangère résidant à Lausanne, par pays/continents

au 31 décembre	2023	%*	2024	%*	Différence 2023/2024
France	13'900	9.26	14'293	9.47	+393
Portugal	7'559	5.04	7'398	4.90	-161
Italie	6'526	4.35	6'501	4.30	-25
Espagne	5'872	3.91	6'005	3.97	+133
Reste de l'Europe	13'342	8.88	13'372	8.86	+30
Population étrangère européenne	47'199	31.44	47'569	31.52	+370
Afrique	6'266	4.17	6'528	4.32	+262
Asie	5'681	3.78	5'792	3.84	+111
Amériques	4'458	2.97	4'449	2.95	-9
Océanie	101	0.07	102	0.06	+1
Apatrides	7	-	7	-	0
Non déterminée	70	0.05	86	0.05	+16
Population étrangère non européenne	16'583	11.04	16'964	11.25	+381
Population étrangère totale	63'782	42.48	64'533	42.77	+751

* pourcentage de la population étrangère par rapport à la population globale vivant à Lausanne (respectivement 148'810 et 150'130)

Population étrangère résidant à Lausanne, par permis

au 31 décembre	2022	2023	2024	Différence 2023/2024
Population en résidence principale:				
— Permis B	24'658	26'391	26'944	+553
— Permis C	31'629	31'503	31'468	-35
— Permis F	1'416	1'309	1'246	-63
— Permis L	1'113	1'237	1'239	+2
— Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	2'598	1'577	1'771	+194
— Procédures de refus/recours	133	184	206	+22
Total population résidente	61'547	62'201	62'874	+673
Dispensés par le DFAE ¹	177	203	204	+1
Permis Ci ²	8	12	9	-3
Total population diplomatique	185	215	213	-2
Requérant.e.s d'asile	233	216	232	+16
Permis S (statut de protection)	609	678	745	+67
Total en résidence principale	62'574	63'310	64'064	+754
Population en résidence secondaire:				
— Permis B	117	117	124	+7
— Permis C	253	258	245	-13
— Permis F	1	-	1	+1
— Permis G (frontalier)	79	75	74	-1
— Permis L	5	6	3	-3
— Demandes en cours	11	13	17	+4
— Dispensés par le DFAE	2	3	5	+2
— Requérant.e.s d'asile	-	-	-	0
Total en résidence secondaire	468	472	469	-3
Total de la population étrangère	63'042	63'782	64'533	+751

¹ Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités

² Conjoints ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative

Naissances et décès au sein de la population lausannoise

	2022	2023	2024	Différence 2023/2024
Naissances	1'474	1'565	1'448	-117
Décès	1'057	1'028	1'011	-17
Solde naturel	417	537	437	-100

Relations avec les administrées et administrés

Les relations avec la population lausannoise sont réparties selon 3 axes principaux, à savoir par courriers postaux et par courriers électroniques, sur rendez-vous aux guichets ou sur présentation à la réception. Les appels téléphoniques permettent également de renseigner les administrées et administrés sur les modalités d'annonces et de traitement des demandes d'autorisation de séjour.

	2023	2024	Différence 2023/2024	En pourcentage
Nombre d'opérations de mise à jour	280'834	270'665	-10'169	-3.62%
Nombre d'e-mails	58'371	48'251	-10'120	-17.33%
Nombre de courriers postaux	54'855	56'284	+1'429	+2.60%

Malgré l'ouverture de l'agenda du service à toute la population, le nombre de rendez-vous sollicité par les administrées et administrés est resté stable, tout comme le temps d'attente.

	2023	2024	Différence 2023/2024
Nombre d'entretiens effectués aux guichets	27'628	27'740	+112
Temps d'attente moyen	4'27"	5'02"	+0'35"

Depuis 2019, le CH délivre des déclarations de résidence dont les demandes sont effectuées en ligne.

	2022	2023	2024	Différence 2023/2024
Déclarations de résidence délivrées par internet	8'524	7'862	8'651	+789

Service de l'économie (ECO)

Principales missions du service

- mise en œuvre et appui en matière d'économie, de promotion économique et d'initiatives entrepreneuriales;
- production de la statistique publique communale et analyse;
- gestion administrative et coordination des manifestations;
- gestion des établissements et des terrasses;
- gestion des commerces permanents et des marchés;
- gestion des cinémas;
- gestion des procédés de réclame;
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures nautiques et des rives du lac;
- perception des taxes de séjour;
- perception de l'impôt sur les divertissements;
- gestion des décès;
- gestion du centre funéraire de Montoie.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction ECO	6.10	5.25	5.80	5.80
Etablissements & Commerces	6.00	6.00	6.00	6.00
Finances & Gestion/Taxes séjour	5.40	4.40	6.50	5.50
Lac	2.00	2.00	2.00	2.00
Manifestations & Marchés	8.80	7.80	9.70	8.70
Off. Commerces & manif.	2.80	1.90	1.90	1.90
Off. prest. funéraires lsois	21.00	20.00	19.00	18.80
Office appui économ. et stat.	4.30	3.70	4.50	4.50
Total service	56.40	51.05	55.40	53.20

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	-1.00

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Direction ECO	6	5.25	7	5.80
Etablissements & Commerces	6	6.00	6	6.00
Finances & Gestion/Taxes séjour	5	4.40	6	5.50
Lac	2	2.00	2	2.00
Manifestations & Marchés	9	7.80	10	8.70
Off. Commerces & manif.	2	1.90	2	1.90
Off. prest. funéraires Isnois	24	20.00	21	18.80
Office appui économ. et stat.	4	3.70	5	4.50
Total service	58	51.05	59	53.20

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
	-	-
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	5	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	1
Total service	5	6

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	3
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	5

Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	-	-	-	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	11	3.54	5	1.69
Auxiliaires payé·e·s au forfait	2	*	2	*
Total service	13	3.54	7	1.69

* information indéterminée car à la tâche

Principales activités 2024

Office d'appui économique et statistique (OAES)

La production pour la statistique publique en 2024 a porté sur la publication des éléments illustrant la situation de la conjoncture lausannoise ainsi que la compilation des données de référence, y compris à l'échelle des quartiers, à propos de la population âgée de Lausanne. Plus généralement, l'office a assuré l'alimentation des mises à jour du portail statistique officiel de la Ville et des divers documents de référence diffusés au public (relevé mensuel du chômage, portrait statistique, etc.).

L'office a poursuivi sa mission en matière de statistique analytique en compilant divers rapports notamment à l'intention de la Municipalité (situation économique générale, aspects démographiques, commerce de détail, etc.) ou des services (notation Standard & Poor's, taux de couverture de l'accueil de la petite enfance, aide sociale, etc.) avec une mention particulière pour l'analyse comparative de la statistique de la fréquentation hôtelière à l'intention de l'Unité de développement et de promotion de la Ville (UDPV).

En matière de coordination statistique, conformément aux dispositions statutaires de la Conférence des offices romands et tessinois de statistique (CORT), l'office en a pris la présidence pour la période 2024–2025 avec les tâches d'organisation et représentation qui en découlent. L'office a assuré aussi la vice-présidence de la Commission statistique de l'Union des villes suisses (UVS).

En appui aux démarches du service pour le suivi des affaires économiques, l'office a participé aux prestations d'appui au tissu des entreprises lausannoises. L'édition 2024 du Prix entreprises formatrices, organisée par l'office en partenariat avec Economie Région Lausanne (ERL), a distingué 6 entreprises pour leurs efforts en faveur de l'apprentissage. L'office a aussi travaillé étroitement avec l'UDPV en matière de taxe de séjour et de relations avec les grandes entreprises et entités concernées par le développement de Lausanne. L'office a encore appuyé la Direction en assurant le secrétariat de la Fondation pour le commerce lausannois (FCL).

Par ailleurs, il a continué l'accompagnement des démarches de planification urbanistique (Plaines-du-Loup, Près-de-Vidy, place de l'Europe et rue centrale, place Chauderon et rue des Terreaux, m3, Pôle gare, sites cantonaux stratégiques d'activité, etc.), afin d'assurer la prise en considération des contraintes qui déterminent la viabilité économique des sites et ainsi promouvoir une vie aussi animée que possible des périmètres à aménager.

Office des autorisations commerciales et des manifestations (OACM)

A — Etablissements, commerces, cinémas, procédés de réclame

Etablissements

	2023	2024
Demandes de préavis pour licence	285	248
Licences délivrées ou renouvelées	404	435
Changements d'enseigne	60	63
Manifestations	1'004	1'185
— dont ouverture de billetterie	90	126
Autorisations de diffusion de musique	121	142
Refus des heures de prolongation (rappels, avertissements, retraits) ¹	9	4
Dossiers de mise en conformité des locaux	108	74
Demande de préavis pour fumoirs	—	—

¹ Selon les directives municipales en matière de refus des heures de prolongation après l'heure de police fixée à 3h00 (art 5. RME)

Durant l'année, 7 établissements ont été déclarés en faillite, soit 6 cafés-restaurants et 1 night-club. De plus, par décisions du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du

patrimoine (Police cantonale du commerce), 5 établissements ont été fermés temporairement et 2 magasins ont été privés de vente de boissons alcooliques, pour diverses infractions.

Nombre d'établissements par catégorie de licences (au 31 décembre)

Catégorie	Genre de licences	Etablissements exploités au 31 décembre 2023	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2024	Ecart
A	Hôtel avec restauration	29	-	-	-	-	-	29	-
	Hôtel sans restauration	3	-	-	-	-	-	3	-
B	Café-restaurant	477	13	8	-	19	-	479	+2
D	Café-bar	22	1	-	-	-	-	23	+1
E	Buvette	33	1	2	-	2	-	34	+1
F	Discothèque avec restauration	5	-	-	-	-	1	4	-1
	Discothèque sans restauration	9	-	-	1	-	-	10	+1
G	Night-club avec restauration	1	-	-	-	-	-	1	-
	Night-club sans restauration	4	-	1	-	1	-	4	-
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	2	-	-	-	-	-	2	-
	Salon de jeux sans boissons	-	-	-	-	-	-	-	-
	Salon de jeux avec restauration	2	-	-	-	-	-	2	-
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	-	-	-	-	-	-	-	-
J	Tea-room	49	2	-	-	-	-	51	+2
K	Bar à café	4	-	-	-	-	-	4	-
L	Café-restaurant (bateaux)	14	-	-	-	1	-	13	-1
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	2	-	-	-	-	-	2	-
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	11	-	-	-	-	-	11	-
	Autorisation spéciale de jour – Sauna	2	-	-	-	-	-	2	-
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	-	-	-	-	-	-	-	-
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	2	-	-	-	-	-	2	-
M	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1	-	-	-	-	-	1	-
	Traiteur	10	3	-	-	-	-	13	+3
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	290	21	10	-	24	-	297	+7
Totaux		972	41	21	1	47	1	987	+15

Capacités des établissements ouverts (au 31 décembre)

	2023		2024	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Etablissements de jour ¹	638	78'217	644	80'206
Etablissements de nuit ²	20	6'828	20	6'678
Totaux	658	85'045	664	86'884

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 6h30 à 24h, les autres jours de 5h à 24h, avec possibilité de prolongation jusqu'à 1h du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 2h le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe

² Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque, de night-club et autorisation spéciale. Ouverture de 17h à 3h, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h et 17h ou prolongée entre 3h et 6h, moyennant le paiement d'une taxe et pour autant qu'ils respectent les prescriptions fédérales, cantonales et communales relatives à l'exploitation des établissements. L'heure de 5h à 6h est gratuite

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit:

	2023	Avec alcool (2023)	2024	Avec alcool (2024)
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	289	116	301	118
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	20	1	20	1
«Shops» de station-service	15	–	15	–
Magasins de tabac et journaux	31	17	29	15
Magasins de glaces	6	–	6	–
Kiosques	20	–	20	–
Galeries d'art	8	–	8	–
Total	389	134	399	134

Durant l'année, 54 autorisations de dérogation à l'horaire des magasins ont été délivrées, dont 18 à des commerces qui vendent de l'alcool.

La statistique structurelle des entreprises (STATENT) de l'Office fédéral de la statistique a recensé en 2021 (dernier relevé disponible) 1'108 établissements de commerce de détail (catégorie NOGA 47) occupant 6'509 personnes pour 4'972 emplois en équivalents plein-temps.

Autorisations

	2023	2024
Tabacs	491	464
Jeux et appareils automatiques	843	808
Commerces d'occasions	137	135
Ventes aux enchères	5	1

Autorisations de procédés de réclame délivrées en 2024

	2023	2024
Permanent	185	188
De durée limitée	23	29
Décoration	2	2
Total	210	219

Au 31 décembre, 219 autorisations ont été délivrées pour la pose de 588 procédés de réclame (visuels).

Le montant total de la taxe perçue pour les procédés de réclame eux-mêmes s'est élevé à CHF 73'960.–. Le total des taxes perçues en sus pour l'occupation du domaine public et assimilé de ces procédés s'est élevé à CHF 217'519.–.

Terrasses et étalages — Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	2023	2024
Nombre de terrasses d'établissements publics (avec taxe d'anticipation), dont	631	656
— sur domaine public	292	304
— sur domaine privé	339	352
Étalages de magasins	259	274

133 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 18 autorisations pour des anticipations commerciales, ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 656 terrasses d'établissements, soit 304 installées sur le domaine public et 352 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 10'313 m².

Le montant total de la taxe perçue pour l'occupation du domaine public et assimilé pour les terrasses des établissements s'est élevé en 2024 à CHF 731'334.– et, pour les anticipations commerciales des magasins, à CHF 72'471.–.

Cinémas

	2023	2024
Nombre de spectatrices et spectateurs	685'392	694'227
Nombre de salles de cinéma	22	23

Depuis mars 2024, toutes les projections de la Cinémathèque ont lieu au cinéma Capitole qui a rouvert cette année.

Les cinémas lausannois comptent au total 4'450 places au 31 décembre. Les films projetés en première vision sont au nombre de 421 (385 en 2023). La hausse du nombre de spectatrices et spectateurs est de 1.3%.

B — Manifestations et marchés

Manifestations

Catégories	2023				2024			
	Nombre de manif.	Nombre de jours	% du nombre de manif.	% du nombre de jours de manif.	Nombre de manif.	Nombre de jours	% du nombre de manif.	% du nombre de jours de manif.
Sports	411	579	8.20	7.70	369	603	7.40	7.80
Soirées/fêtes/repas de soutien	348	373	6.90	5.00	335	372	6.70	4.80
Manifestations sur le domaine public et assimilé	1045	2185	20.80	29.20	1081	2304	21.60	29.90
Bienfaisance/utilité publique	857	896	17.10	11.95	945	1004	18.90	11.95
Spectacles/concerts	552	800	11.00	10.70	618	866	12.40	11.30
Conférences	304	373	6.10	5.00	253	490	5.10	6.40
Expositions	97	551	1.90	7.35	82	480	1.60	7.35
Stands d'information/récoltes de signatures	812	819	16.20	10.90	632	643	12.60	8.40
Centres socioculturels	133	342	2.60	4.60	133	278	2.70	3.60
Manifestations diverses	463	572	9.20	7.60	552	656	11.00	8.50
Total	5022	7490	100%	100%	5000	7696	100%	100%

En 2023, le seuil de 5'000 autorisations délivrées par le Bureau des manifestations et des marchés avait été franchi pour la première fois de l'histoire. En 2024, ce chiffre se maintient à 5'000 manifestations, soit 22 manifestations en moins qu'en 2023.

En outre, en 2024, 510 permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place lors de manifestations ont été délivrés aux différentes organisatrices et organisateurs, contre 461 en 2023

Marchés

	Nombre d'autorisations annuelles au 31 décembre	
	2023	2024
Maraîchers (y compris fleurs)	62	58
Charcutiers	15	15
Epiciers	49	52
Fromagers	13	13
Boulangers	14	14
Poissonniers	1	1
Étalagistes (brocante, vêtements, etc.)	59	56
Artisans	36	36

Parallèlement aux 245 titulaires d'une autorisation annuelle au 31 décembre, 254 autorisations ont été délivrées en 2024 pour des participations journalières aux différents marchés. Ces autorisations permettent de participer à un nombre défini de marchés (entre 1 et 10 participations).

Activité et contrôles (bureau des manifestations et des marchés)

Les travaux urgents d'assainissement de la dalle du parking de la place de la Riponne ont grandement impacté l'organisation des marchés. Une partie du marché alimentaire a dû être déplacée à la rue Centrale et à la place Pépinet avec, désormais, une fermeture à la circulation les mercredis. Les marchés non alimentaires ont été relocalisés à la place Pépinet (produits neufs) et à la place du Tunnel (produits de seconde main). Par ailleurs, un soutien financier, équivalent à une demi-taxe annuelle de marché, a été versé aux marchandes et marchands directement impactés par les travaux de la dalle du parking.

Impôt sur les divertissements

Encaissement net (en CHF)	2023	2024
Cinémas	1'674'662.95	1'669'562.25
Dancings	1'011'423.15	933'739.40
Cafés-restaurants	35'053.75	55'664.25
Spectacles	2'217'812.25	2'824'457.15
Sports	85'126.80	95'337.40
Divers	2'011'863.35	2'106'360.00
Total	7'035'942.25	7'685'120.45

Les principales catégories soumises à l'impôt sur les divertissements confirment la bonne reprise des activités d'après pandémie avec à nouveau un exercice qui dépasse globalement les CHF 5.9 millions d'impôt sur les divertissements de 2019.

Taxes de séjour

Les nouveaux barèmes de la taxe de séjour sur les nuitées hôtelières sont appliqués depuis le 1^{er} janvier de cette année.

Taxes communales (en CHF)	2023	2024
Catégories 1 à 5*	3'485'502.80	5'787'571.20
Catégorie 6 à 7	401'042.40	505'795.65
Total	3'886'545.20	6'293'366.85

* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings

Le produit net de cette taxe est réparti à raison de 50% au Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL), de 25% à l'Association Lausanne Tourisme et le solde de 25% restant en main de chaque commune.

Ports

Au 31 décembre 2024, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant:

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	368	374	–	742
2.75	250	122	–	372
3.00	52	18	–	70
3.50	43	73	–	116
4.25	9	26	–	35
Places visiteur.euse-s	22	8	14	44
Bouées	*9	–	26	35
Places à terre	183	124	–	307
Total	936	745	40	1'721

* dont cinq bouées de marquage pour les clubs nautiques et d'aviron

Parmi les places d'amarrage et à terre, 1'023 sont attribuées à des Lausannoises et Lausannois et 479 à des personnes dites hors Lausanne, soit celles qui, ayant obtenu leur amarrage lorsqu'elles étaient domiciliées à Lausanne, ont ensuite quitté la commune. 10 places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité.

1'805 nuitées (1'751 en 2023) ont été enregistrées sur les 44 places prévues pour les visiteuses et visiteurs.

Office des prestations funéraires lausannois (OPFL)

L'activité de l'Office a été conditionnée par un léger recul du nombre de décès dans le canton de Vaud (5'699 en 2024 contre 5'073 en 2023). Il a traité 75% des décès du canton de Vaud.

Globalement, les cérémonies, les dépôts de corps, les inhumations et les crémations ont légèrement augmenté par rapport à l'année 2023.

Les études et démarches en vue de la rénovation du Centre funéraire de Montoie (préavis N° 2020/47 «Rénovation du Centre funéraire de Montoie – Demande de crédit d'investissement») se poursuivent. Les premières demandes d'autorisation de construire ont été déposées et le permis de construire relatif à l'isolation des toitures des chapelles a été délivré.

Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	145	55	200
Crémations	725	2'816	3'541
Transferts hors Lausanne	72	424	496
Corps légués aux instituts d'anatomie*	3	37	40
Corps en attente	1	1	2
Total des décès enregistrés	946	3'333	4'279
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			783
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			163
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			790
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			2'543
Total des décès enregistrés			4'279

* Département des neurosciences fondamentales (DNF)

Les crémations représentent le 82,75% de la totalité des dossiers enregistrés.

Cimetières lausannois

Emplacements occupés au 31.12.2024	Bois-de-Vaux	Montoie	Vers-chez-les-Blanc	Montheron	Total général des cimetières lausannois
Tombes à la ligne corps adultes	8'369	-	171	28	8'568
Tombes à la ligne petits enfants	673	-	3	-	676
Tombes à la ligne grands enfants	76	-	-	-	76
Tombes à la ligne cinéraires	1'326	2'640	108	14	4'088
Tombes à la ligne cinéraires (dalles)	863	1'612	-	-	2'475
Tombes à la ligne cinéraires enfants	6	-	-	-	6
Petites concessions corps	3'057	-	24	-	3'081
Grandes concessions corps	573	-	-	-	573
Grandes concessions corps sylvestres	27	-	-	-	27
Petites concessions cinéraires	389	431	10	-	830
Petites concessions cinéraires (dalles)	10	-	-	-	10
Grandes concessions cinéraires	137	127	-	-	264
Niches en columbariums (petites)	851	302	-	-	1'153
Niches en columbariums (grandes)	39	15	-	-	54
Caveau collectif pour cendres	1	2	1	-	4
Total	16'397	5'129	317	42	21'885

Etat des emplacements concessionnés et niches (au 31 décembre 2024)

Cimetière du Bois-de-Vaux	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions corps	761	3'057	624	11	4'453
Grandes concessions corps	117	389	123	2	631
Grandes concessions corps (sp)	22	184	16	6	228
Grandes concessions corps sylvestres	-	27	48	-	75
Petites concessions cinéraires	483	389	48	-	920
Petites concessions cinéraires dalles	78	10	31	-	119
Grandes concessions cinéraires	112	137	33	1	283
Niches en columbariums (petites)	561	851	3	3	1'418
Niches en columbariums (grandes)	-	39	-	1	40
Total	2'134	5'083	926	24	8'167

Cimetière de Montoie	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions cinéraires	70	431	3	–	504
Grandes concessions cinéraires	105	127	–	–	232
Niches en columbariums (petites)	585	302	–	1	888
Niches en columbariums (grandes)	33	15	–	–	48
Total	793	875	3	1	1'672

Cimetière de Vers-chez-les-Blanc	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions pour corps	12	24	5	2	43
Petites concessions cinéraires	10	10	–	–	20
Total	24	34	5	2	63

2'104 (2'924 en 2023) abonnements pour le nouvel entretien floral ont été acquittés et honorés et 129 commandes pour des plantations de rosiers et bordures végétales ont été réalisées.

Pompes funèbres officielles – activités réalisées du 1^{er} janvier au 31 mars 2024

Nature de l'intervention	Pendant les heures	Hors des heures + week-end	Total
Conventions (avant 31.7.2018)	80	–	80
Indigents	23	–	23
Total	103	–	103

Au 31 décembre, le nombre de conventions d'obsèques futures s'élève à 657 (737 en 2023). Cette diminution s'explique par l'exécution de 62 conventions et 18 demandes de remboursement.

Centre funéraire de Montoie

L'activité déployée a concerné 4'313 dossiers, soit 18 de moins qu'en 2023.

Les cendres de 474 personnes incinérées ont été versées dans les caveaux collectifs du Jardin du Souvenir (537 en 2023). La majorité l'ont été en présence de la famille.

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au Centre funéraire montre une légère hausse (915 en 2024 contre 906 en 2023). Le nombre de dépôts de corps dans les chambres mortuaires connaît également une hausse (1'364 en 2024 contre 1'273 en 2023).

L'espace confessionnel musulman, qui a ouvert le 1^{er} avril 2016 et peut accueillir environ 350 tombes, compte, au 31 décembre 2024, 178 sépultures.

Convois funèbres

Le nombre de convois funèbres s'élève à 627, dont 26 ont été réalisés par les Pompes funèbres officielles en tant que concessionnaire communal. Ces 26 convois ont été à la charge de la Commune, conformément à la législation cantonale.

Service de l'eau (EAU)

Principales missions du service

— approvisionner en eau potable Lausanne et 19 communes alimentées au détail, 5 communes alimentées partiellement au détail (zones industrielles), ainsi que 34 communes ou associations intercommunales alimentées en gros, ce qui représente au total un bassin de population d'environ 380'000 habitantes et habitants. L'infrastructure exploitée pour l'alimentation en eau potable comprend 4 usines de traitement, plus de 100 captages, 20 stations de pompage, 947 kilomètres de réseau d'eau potable et plus de 24'000

- compteurs. Le système est piloté informatiquement par un système de supervision et de gestion automatique;
- entretenir et exploiter le réseau d'évacuation des eaux claires et usées sur le territoire lausannois. Le système d'évacuation comprend 365 km de collecteurs, 68 km de rivières, 30 km de ruisseaux sans nom et 20 stations de pompage, de relevage et déversoirs d'orage;
 - exploiter la STEP de Vidy et épurer l'eau de Lausanne et de 15 communes environnantes. Cette exploitation se fait sur mandat d'EPURA S.A., propriétaire des installations et qui gère le projet de modernisation et de renouvellement de la chaîne de traitement;
 - contrôler la qualité de l'eau par un laboratoire accrédité qui effectue la majeure partie des analyses physico-chimiques, microbiologiques et de micropolluants sur l'eau potable et les eaux usées;
 - coordonner les projets de renaturation, d'aménagement ou d'amélioration de la qualité des cours d'eau, identifier les pollutions et les prévenir, sensibiliser la population et les différentes actrices et acteurs à la préservation de l'eau en tant que milieu naturel et ressource;
 - contrôler les bornes hydrantes et les installations privées d'alimentation en eau potable et d'évacuation (postes de mesure, séparateurs à graisses, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux, etc.).

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Contrôle de l'eau	13.40	13.40	11.80	11.50
Direction (EAU)	10.30	9.95	10.30	10.40
Etudes et constructions	16.50	14.50	19.10	17.10
Innovation & Relations clients	27.00	26.10	30.00	28.10
Production & Epuration	69.50	66.20	71.50	64.90
Réseaux & Ingénierie	78.10	73.90	80.10	74.60
STEPACT	9.00	9.00	12.50	9.80
Total service	223.80	213.05	235.30	216.40

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	11.50

Personnel fixe (sans apprenti.e-s ni aspirant.e-s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Contrôle de l'eau	15	13.40	13	11.50
Direction (EAU)	13	9.95	13	10.40
Etudes et constructions	15	14.50	18	17.10
Innovation & Relations clients	28	26.10	30	28.10
Production & Epuration	68	66.20	67	64.90
Réseaux & Ingénierie	75	73.90	76	74.60
STEPACT	9	9.00	10	9.80
Total service	223	213.05	227	216.40

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb		nb	
Contrôle de l'eau		3		3
Total service		3		3

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	22	26
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	23	27

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	2
Convention de départ	1
Décès	1
Démission	11
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	22

Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	7	0.75	4	0.71
Auxiliaires mensualisé·e·s	44	22.12	46	27.44
Auxiliaires payé·e·s au forfait	2	*	2	*
Total service	53	22.87	52	28.15

* information indéterminée car à la tâche

Evénements marquants

L'année écoulée a été caractérisée par un printemps et un début d'été pluvieux entraînant des consommations d'eau potable faibles pour la saison et une quasi absence de pic de consommation estival. La production annuelle 2024 est restée sous la barre des 30 millions de m³, inférieure de 5.5% par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

De nombreux plans de quartier ont nécessité une forte réactivité des équipes de projet et de pose de conduites pour permettre l'équipement de ces nouvelles zones. Ces travaux se sont ajoutés à ceux liés aux travaux du tram et des bus à haut niveau de service (BHNS).

La réhabilitation du réservoir de Montalègre a été finalisée, avec l'équipement de la station de pompage et les travaux d'aménagement extérieur.

La reconstruction de la STEP de Vidy suit son cours, avec la fin du génie civil et l'équipement du nouveau bâtiment de traitement biologique des eaux usées.

Principales activités 2024

Direction

Ressources humaines (RH)

L'équipe RH a été réorganisée afin d'atteindre plus d'efficacité et d'optimiser ses processus en lien avec le SPEL.

ISO 9001 – Systèmes de management de la qualité

L'audit de surveillance de la norme 9001 a eu lieu les 4 et 5 novembre. Il a été passé avec succès, avec 2 déviations mineures et quelques propositions d'amélioration.

ISO 14001 – Management environnemental

L'audit de surveillance lié aux aspects environnementaux a été passé avec succès en même temps que l'audit ISO 9001.

ISO 22000 – Management de la sécurité des denrées alimentaires

Cette certification couvre l'ensemble de la filière eau potable du service. L'audit de surveillance de troisième année s'est déroulé avec succès les 9 et 10 décembre. L'auditeur n'a relevé aucune déviation. Il a formulé des remarques dans le but de l'amélioration continue. Il a également souligné le haut niveau de maturité du système de management de la sécurité alimentaire et le professionnalisme des collaboratrices et collaborateurs impliqués.

Santé et sécurité

Statistique des accidents professionnels 2024

On déplore 20 accidents professionnels (AP) au sein du service (21 en 2022; 19 en 2023). Il y a eu 9 accidents professionnels bagatelles sans absence et 11 accidents professionnels qui ont engendré 455.9 jours d'absences (385 jours d'absence en 2023). Parmi ceux-ci, 6 AP ont engendré 88% des jours d'absences (entre 23 à 200 jours pour le cas le plus élevé), les 5 autres accidents ont engendré 54.7 jours d'arrêt de travail, soit une moyenne de 10.94 jours d'arrêt de travail par accident professionnel. On recense également 2 AP de 2023 qui ont continué en 2024 pour un total de 65 jours d'absences.

Statistique des accidents non-professionnels 2024

Il y a eu 42 accidents non-professionnels (ANP) (50 en 2023). 20 ANP ont entraîné 331.1 jours d'arrêt de travail (388 en 2022). Parmi ceux-ci, 4 ANP ont engendré 62.66% des jours d'absences (entre 32 à 95 jours pour le cas le plus élevé). Les 22 autres accidents ont engendré 123.6 jours d'arrêt de travail, soit une moyenne de 5.61 jours d'arrêt de travail par accident non-professionnel. On recense également 1 ANP de 2023 qui a continué en 2024 pour un total de 6 jours d'absences ainsi que 1 ANP de 2022 qui a continué en 2024 pour un total de 114.4 jours d'absences.

Formations-instructions Santé et sécurité au travail (SST) 2024

88 formations SST ont été organisées par le responsable sécurité du service. Au total, 367 personnes les ont suivies (certaines collaboratrices et collaborateurs ont suivi plusieurs formations-instructions).

Etat d'avancement des projets sécurité

- introduction des 1/4 heures sécurité dans les différentes divisions (en cours);
- début de refonte de la documentation/réglementation SST pour le mandat des entreprises tierces;
- protection auditive sur mesure pour les collaboratrices et collaborateurs exposés au bruit Lex > 85 Db (en projet, collaborations avec SUVA).

Environnement

En 2017, le Service de l'eau a inventorié les impacts environnementaux significatifs du service dans les domaines suivants: consommation des ressources, pollution et contribution au

changement climatique (production de gaz à effets de serre). Cette analyse environnementale macro est régulièrement révisée en fonction des optimisations réalisées. Pour la première fois, la direction du service a validé des objectifs environnementaux pour l'année 2024. Ces objectifs ont été définis en partant de l'analyse environnementale macro en ciblant des améliorations possibles à faire pour réduire ces impacts significatifs. Un bilan sera fait sur l'atteinte de ces objectifs et de nouveaux objectifs seront fixés pour 2025.

Communication

Cette année, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le Service de l'eau a lancé une série de posts sur les réseaux sociaux. Des contenus informatifs sur les métiers de l'eau, des quiz sur la thématique de l'eau à Lausanne, ainsi que d'autres activités interactives ont été proposés aux internautes.

Le traditionnel tout-ménage renseignant les habitantes et habitants des 21 communes alimentées au détail sur la qualité de l'eau a été distribué en mars.

Le 14 juin a eu lieu, en partenariat avec la Romande Energie, l'inauguration de la nouvelle centrale hydroélectrique de L'Étivaz, située au Pays-d'Enhaut. Le 15 juin, les habitantes et habitants ont eu l'occasion de visiter la centrale.

Le rapport annuel du service est paru en décembre. Cette édition marque un tournant: nouvelle agence de graphisme, nouveaux format et ligne éditoriale, cartes dépliantes en couverture.

Les visites des 3 usines ouvertes aux écoles et au public (ainsi qu'aux spécialistes pour la STEP) se répartissent comme suit:

- STEP: 59 groupes, soit 900 personnes;
- Lutry: 14 groupes, soit 154 personnes.

Animations en classes:

- les bons tuyaux de M^{me} Opropre: 68 classes;
- du nuage à la STEP: 42 classes.

A cela, il faut encore ajouter les visites du chantier de la STEP assurées par l'équipe STEPAct qui ont concerné 15 groupes (292 personnes) et celles relatives au réseau d'évacuation et à ses ouvrages particuliers, soit 2 visites pour les étudiantes et étudiants des hautes écoles (UNIL 80, EPFL 75).

Solidarité internationale eau

L'année a été marquée par les 15 ans du partenariat entre la Région de Nouakchott, la Ville de Lausanne et plus de 120 communes suisses solidaires ainsi que des collectivités françaises. En février, une délégation lausannoise s'est rendue dans la capitale mauritanienne. En mai, dans le cadre du 44^e Congrès de l'AIMF, la Ville de Lausanne via son Service de l'eau a organisé plusieurs temps forts, dont une cérémonie d'inauguration de la plaque commémorative à Ouchy, en présence de la présidente de Nouakchott ainsi qu'une conférence «15 ans de coopération multipartite pour l'amélioration de l'accès à l'eau et l'assainissement à Nouakchott». Depuis ses débuts, le partenariat a fait ses preuves avec notamment plus de 200'000 bénéficiaires dans les quartiers défavorisés de Tarhil et Toujounine, plus de 200 km de conduites posés afin d'acheminer de l'eau potable aux familles, ou encore plus de 6'800 ménages désormais branchés au réseau d'eau.

Durant l'année, le projet a permis la mise en place de 99 km de réseau d'eau, la construction de toilettes dans 7 écoles et le branchement de 500 ménages supplémentaires. La collaboration avec les autorités locales et les actrices et acteurs du secteur de l'assainissement ont permis d'identifier des sites qui seront aménagés afin de permettre le dépotage des boues de vidange et leur traitement.

121 communes sont associées au fonds *Solidarité Internationale Eau* : Belmont-sur-Lausanne (dès 2024), Bourg-en-Lavaux (2024), Bournens, Boussens, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cossonay, Crissier, Cuarnens, Denges, Eau de Fribourg, Echandens, Ecublens, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Etagnières, Hautemorges, Jussy, Jouxens-Mézery, La Chaux, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Lonay, Lutry, Martigny – Sinergy, Moiry, Montricher, Morges, Nyon, Paudex, Pomy, Préverenges, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne, Romanel-sur-Morges, Saint-Sulpice, Villaz ainsi que les associations suivantes: l'Association

intercommunale pour l'alimentation en eau potable du Vallon de la Morges (AVM)¹ (dès 2024), l'Association Intercommunale des Eaux du Boiron (AIEB)², l'association intercommunale La Menthue³, la SAGEP, la Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois (Sagenord)⁴, l'association intercommunale Vy de Mauraz⁵ et la Compagnie des eaux Worben⁶.

¹ Hautemorges, Chigny, Clarmont, Echichens, Vaux-sur-Morges et Vufflens-le-Château.

² Denens, Lully, Lussy-sur-Morges, Tolochenaz et Villars-sous-Yens.

³ Orzens, Ursins, Essertines-sur-Yverdon, Démoret, Donneloye, Cronay, Belmont-sur-Yverdon, Suchy, Montanaire.

⁴ Chamblon, Champvent, Chavornay, Cheseaux-Noréaz, Cuarny, Ependes, Method, Montagny-près-Yverdon, Orges, Pomy, Suscévaz, Treycovagnes, Valeyres-sous-Montagny, Valeyres-sous-Ursins, Villars-Epeney, Vugelles-La Mothe, Yverdon-les-Bains, ainsi que l'association Intercommunale du Vallon de la Baumine (AIVB) et l'association des communes de la Région de Grandson (ACRG).

⁵ Chavannes-le-Veyron, Cossonay, Cuarnens, Dizy, Gollion, La Chau, Lussery-Villars et Senarclens.

⁶ Aegerten, Bellmund, Brügg, Bühl, Epsach, Hagneck, Hermrigen, Ipsach, Jens, Meienried, Merzligen, Mörigen, Orpund, Scheuren, Schwadernau, Studen, Sutz-Lattrigen, Täuffelen-Gerolfingen, Walperswil, Worben.

Innovation et relations clientèle

Les volumes d'eau livrés à la clientèle alimentée au détail, c'est-à-dire mesurés aux compteurs d'eau des bâtiments, ont été de 20'195'719 m³ (-11% par rapport à 2023), soit 10'799'599 m³ sur le territoire lausannois (53%) et 9'396'121 m³ (47%) sur les autres communes. Le réseau n'a pas évolué en 2024 et les conditions climatiques ont été dans l'ensemble comparables à celles de 2021, avec une grande quantité de précipitations au printemps.

Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a diminué par rapport à 2023 pour s'élever à 4'504'469 m³ (-22% par rapport à 2023).

Les volumes d'eau taxés pour l'évacuation et l'épuration sur le territoire lausannois ont été de 10'406'558 m³ (-9% par rapport à 2023), un chiffre en lien avec la réduction de la consommation d'eau potable sur le territoire lausannois.

L'activité de taxation unique des volumes et des points de puisages des bâtiments transformés ou nouvellement raccordés a généré des recettes de CHF 8'911'021.– pour l'eau potable (+22% par rapport à 2023). Ce maintien à un niveau bien supérieur au budget s'explique par les nombreux grands projets réalisés tant sur Lausanne que dans sa périphérie (par exemple Métamorphose, Hôpital des enfants).

Les taxes uniques en lien avec l'évacuation de l'eau sont en hausse de 39% à CHF 1'657'130.– et correspondent au niveau enregistré en 2022. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des volumes de chantiers taxés en 2024 (par exemple Métamorphose) ainsi que marginalement à l'augmentation des taxes relatives au 1^{er} janvier 2024 (passage de CHF 25.–/m² à CHF 30.–/m²) qui auront plus d'effet lors des prochaines années.

Suivi des communes

L'intégration de la commune de Cugy en tant que commune au détail s'est déroulée en collaboration avec cette dernière. Cugy rejoindra donc le réseau lausannois au 1^{er} janvier 2025, devenant ainsi la 21^e commune alimentée au détail par le Service de l'eau.

La Commune de Morrens a choisi de signer une concession pour son réseau et l'alimentation en eau potable avec le Service de l'eau et ce dès le 1^{er} janvier 2026. Avec cette nouvelle concession, le Service de l'eau sera en charge de l'alimentation en eau potable de 22 communes de l'agglomération lausannoise.

Postes de mesure

A fin 2024, le parc des compteurs passe à un total de 24'406, dont plus de la moitié a un diamètre de 20 mm. Au total, 751 compteurs neufs ont été posés, dont 166 redimensionnés (diminution du diamètre). Une partie des échanges a été effectuée par l'équipe Compteurs (525). Ce chiffre est en nette baisse par rapport à 2023, notamment du fait du remplacement de compteurs de plus gros diamètre et d'une disponibilité des ressources restreinte sur une partie de l'année. Durant 5 mois, l'équipe Compteurs a été renforcée par un collaborateur des Services industriels de Lutry dans le cadre du partenariat existant.

Un projet de pré-étude en lien avec l'éventuelle mise en place de la télérelève a également été démarré en 2024 et va se poursuivre sur 2025 avec la réalisation d'un projet pilote. Des premiers enseignements pourront être tirés à fin 2025.

Raccordements en eau potable et évacuation des eaux des biens-fonds

334 affaires Goéland *Raccordements* ont été ouvertes en 2024, à la suite de parutions de mises à l'enquête publique ou de réception d'annonces de travaux, soit une augmentation de 10% par rapport à l'année 2023. Le nombre d'affaires Goéland *Branchements* est en augmentation par rapport à l'année 2023 (+18%) avec 376 affaires ouvertes.

Les inspectrices et inspecteurs chargés des dossiers d'évacuation des eaux ont traité 485 demandes de permis de construire et réalisé 226 vérifications finales de travaux. 62 séparateurs à graisse ont été contrôlés en sus.

La gestion des eaux pluviales, les mises en séparatif et les contrôles des parcelles lausannoises ont permis de réduire de plus de 18 hectares la surface imputable selon la clé de répartition CISTEP, soit une diminution d'environ 1.34% par rapport à 2023.

En 2024, l'équipe en charge du contrôle de l'évacuation des eaux des chantiers a réalisé 52 contrôles sur 20 chantiers.

Contrôle de l'eau

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau:

- dans les réseaux d'eau potable pour s'assurer qu'elle ne contient ni substances toxiques, ni germes pathogènes, ni substances gênantes (sans risque pour la santé mais qui peuvent provoquer des goûts, une odeur ou une coloration désagréables);
- à la station d'épuration des eaux usées (STEP de Vidy) pour garantir le bon fonctionnement de la chaîne de traitement;
- sur les plages, les cours d'eau et dans les piscines lausannoises;
- 3'928 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 61'100 paramètres analysés de type physico-chimique (y compris les micropolluants) et microbiologique pour le domaine de l'eau potable;
- 57 échantillons ont été prélevés pour les cours d'eau et ont donné lieu à 2'877 paramètres analysés;
- 183 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 1'532 paramètres analysés pour l'exploitation et pour le projet de reconstruction de la STEP;
- 347 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 1'761 paramètres analysés pour les plages et les piscines de Lausanne.

Les résultats des analyses de l'eau potable remplissent les conditions de qualité exigées par la loi sur les denrées alimentaires. 0 non-conformité physico-chimique/micropolluant et 8 non-conformités microbiologiques mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé, ont été constatées. Les actions adéquates ont été mises en place immédiatement.

Les données peuvent être consultées sur le site internet du Service de l'eau: Eau – Ville de Lausanne à la rubrique Qualité de l'eau.

En plus des contrôles de l'eau sur le réseau du Service de l'eau, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour 66 autres distributeurs d'eau du canton de Vaud (représentant environ 170 communes) afin de réaliser des prestations d'analyse et de conseil (autocontrôle analytique):

- 5'140 échantillons ont été analysés et ont donné lieu à 52'017 paramètres analysés dans le cadre des mandats pour les communes (clientèle externe);
- 228 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 1'266 paramètres analysés pour la clientèle abonnée des communes au détail et en gros;
- 842 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 14'620 paramètres analysés pour divers projets au sein du service (clientèle interne);
- 59 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 372 paramètres analysés pour les achats d'eau.

Dans le domaine de l'eau, les micropolluants sont en perpétuelle évolution. Cette année, le laboratoire du Service de l'eau a développé les méthodes pour l'analyse de plusieurs nouveaux

paramètres pour répondre aux problématiques actuelles des micropolluants. Ainsi, la liste des PFAS analysés a été étoffée avec 2 nouvelles molécules ainsi que celles des substances médicamenteuses (2 nouvelles molécules également).

Pour répondre à la demande de l'Office de la Consommation (OFCO) sur la problématique des métabolites du S-Métolachlore (Pesticides), 2 nouveaux métabolites ont également été ajoutés à la liste de paramètres déjà analysés (total de 280 paramètres).

Au cours de l'année, l'entité microbiologie du laboratoire a poursuivi ses travaux sur le suivi des moules Quagga dans le lac Léman, en prenant en charge les prélèvements ainsi que leur détermination au microscope pour les usines de traitement d'eau. Par ailleurs, le laboratoire a mis au point et validé des méthodes alternatives visant à améliorer la détection des contaminants d'origine fécale dans l'eau potable. Ces nouvelles approches, basées sur des incubations accélérées en 24 heures, permettent une réponse plus rapide et renforcent la proactivité dans le contrôle de la qualité de l'eau.

Le laboratoire a fait l'acquisition d'un LIMS (Système de Gestion de l'Information de Laboratoire) moderne et adapté à ses besoins spécifiques, visant à améliorer la gestion des échantillons et l'efficacité opérationnelle, tout en garantissant les exigences de l'accréditation ISO/CEI 17025. Ce système permettra une intégration des équipements d'analyse existants et garantira la flexibilité nécessaire pour s'ajuster aux processus d'analyses évolutifs du laboratoire. Il doit être capable de couvrir toutes les activités en son sein à travers un outil simple et intuitif, personnalisable, allant de la prise des prélèvements à l'analyse chimique et/ou bactériologique, en passant par la gestion du laboratoire, des instruments et des plannings.

Au mois de février, le laboratoire a été soumis à un audit de surveillance pour la réaccréditation selon la norme ISO/CEI 17025:2017 pour son système de management de la qualité. Cette évaluation a été passée avec succès.

Etudes et constructions

Préavis N° 2020/23 «Remplacement des modules d'ultrafiltration et de l'étape de préfiltration sur l'usine de production d'eau potable de Lutry»

Les nouveaux préfiltres ont été montés et mis en service sur l'année 2024. La technologie mise en œuvre est restée identique (filtration sur disques à 130 µm).

Préavis N° 2018/48 «Réfection de l'usine de Saint-Sulpice» et Préavis N° 2022/09 «Construction de la nouvelle usine de production d'eau potable "Saint-Sulpice II" – Demande de crédit complémentaire au préavis N° 2018/48»

Pour rappel, suite aux oppositions reçues lors de la première mise à l'enquête publique à l'été 2022, le projet a été modifié puis a fait l'objet d'une enquête publique complémentaire à l'hiver 2023. La commune de Saint-Sulpice a transmis son retour d'enquête formel au Canton à l'été 2023. En 2024, le Canton a étudié le dossier en vue d'accorder l'autorisation de construire.

Préavis N° 2019/54 «Diagnostic des ouvrages d'eaux usées du réseau Lausannois»

Les diagnostics des stations de pompage/relevage «Ouchy» et «Bellerive» ainsi que de l'ouvrage du «Capelard» ont débuté.

Une étude de métrologie des débits a été réalisée sur l'ouvrage du «dessableur de la Vuachère».

Préavis N° 2019/55 «Réservoir et station de pompage de Montalègre»

Les travaux de reconstruction de la cuve 1 et de la nouvelle STAP, démarrés en juin 2023, se sont achevés en mai 2024. Les travaux de second œuvre ont démarré en juin 2024 et les travaux de pose des équipements dans la station de pompage en juillet. En septembre et octobre, la nouvelle station de pompage a été connectée au réseau de Montalègre et le by-pass provisoire pour garantir l'approvisionnement a été démonté. En novembre et décembre, les tests de mise en service des pompes de refoulement se sont déroulés avec succès. L'aménagement des parcs sur les 2 cuves a démarré en août. Quelques travaux de finition intérieure, d'aménagements paysagers, ainsi que la pose finale de la dernière couche des enrobés sur le chemin de Bellevue se dérouleront en 2025. Le chemin de Bellevue a été rouvert à la circulation le 20 décembre.

Préavis N° 2023/41 «Travaux urgents sur les ouvrages techniques d'évacuation des eaux usées»

Dans le cadre de ce préavis, plusieurs travaux ont été réalisés en 2024:

- Flon Est: rénovations profondes de la station. Le génie civil et les équipements électromécaniques ont été remplacés. Mise à niveau de l'automate et de la supervision. Les trappes et garde-corps ont été remplacés et mis aux normes actuelles. Installation d'une ventilation;
- Capelard: la révision du dégrilleur a été faite ainsi que la pose de gardes corps supplémentaires pour garantir la sécurité des visiteuses et visiteurs et de l'exploitant;
- Vuachère: avancement de l'étude hydraulique et l'étude pour l'installation d'un dégrilleur et un pont dessableur. Les sondes de débit seront installées en début 2025. Installation d'une centrale de détection de gaz pour la sécurité de l'exploitant. Travaux de génie pour améliorer le dessablage;
- Flon Ouest: échange de la pompe de relevage P1. Dimensionnement des installations de métrologie et la modification de la tuyauterie, échange et paramétrage du radar. Installation d'une ventilation;
- UNOL: installation d'une ventilation pour le local de la station. Test sur l'automate et la supervision;
- Ouchy: installation d'une ventilation pour le tableau de commande. Échange du radar et modification des paramètres pour une meilleure précision.

Préavis N° 2024/10 «Renouvellement des membranes d'ultrafiltration sur l'usine de production d'eau potable de Sonzier»

L'usine de production d'eau potable de Sonzier a été mise en service en juillet 2013 et traite les eaux des sources du Pays-d'Enhaut à l'aide d'une étape de filtration membranaire. Après plus de 10 ans de fonctionnement, les membranes d'ultrafiltration présentent des signes de vieillissement et doivent être renouvelées. Dans ce cadre, il est prévu de remplacer l'ensemble des membranes d'ultrafiltration (sur les 6 lignes de production).

La demande de crédit pour le remplacement des membranes a été effectuée et obtenue.

Préavis N° 2024/11 «Réfection du revêtement du réservoir des Dailles (1^{re} cuve) et travaux connexes»

Un crédit d'investissement de CHF 2'400'000.– pour la réfection du revêtement de l'ancienne cuve du réservoir des Dailles et la réalisation de travaux connexes a été alloué par le Conseil communal en août 2024. L'autorisation de construire a été accordée par le Canton en décembre. Les appels et demandes d'offres pour les travaux de désamiantage, les travaux préparatoires, d'installations de chantier et de réfection de l'étanchéité extérieure de la cuve ainsi que les travaux de réfection des revêtements intérieurs de la cuve ont été lancés. Les offres ont été ouvertes en décembre.

Préavis N° 2024/19 «Mise à niveau 2025–2045 de l'usine d'eau potable de Bret – Demande de crédit»

Après près de 40 et 65 années d'exploitation des 2 bâtiments constituant l'usine de traitement de l'eau potable de Bret, des travaux sont nécessaires afin de maintenir l'usine actuelle en état de produire et de prolonger sa durée de vie jusqu'au renouvellement complet de sa filière de traitement.

Ainsi un préavis a été déposé auprès du Conseil communal pour obtenir un crédit de CHF 12 millions afin de procéder aux traitements suivants:

- réfection des étapes de filtration;
- réfection des revêtements en mortier des cuves et filtres;
- mise à niveau des installations d'électricité et de chauffage-ventilation;
- remise en état de la façade de l'ancienne usine;
- changement des fenêtres du bâtiment datant de 1985;
- remise en état des surfaces en enrobés en fin de travaux et amélioration de l'évacuation des eaux pluviales (en appliquant le principe d'infiltration/rétention de ces eaux).

Les travaux sont planifiés sur une durée de 3 ans environ avec un démarrage prévu au premier semestre 2025. L'autorisation de construire a été accordée par le Canton en novembre 2024.

Suivi de la qualité des eaux de surface et revitalisations

Entre 2019 et 2023, le suivi de la qualité des cours d'eau a été réalisé sur 10 stations biologiques et 18 stations chimiques. En 2024, un rapport complet basé sur ces 5 années de suivi a été rédigé. Les bassins versants urbanisés de la Vuachère, de la Louve et de la Chamberonne sont de qualité médiocre et les bassins versant forestiers de la Chandelard, du Talent et de la Bressonne sont de bonne qualité. Grâce à cette vue d'ensemble sur 5 années de la qualité des cours d'eau lausannois, il est possible de prioriser les tronçons à renaturer.

Le premier projet de revitalisation de cours d'eau a été finalisé durant l'année sous revue dans la plaine de Mauvernay avec la revitalisation du Creux Gadin et la création de milieux de sources avec d'anciens captages d'eau potable.

Les 3 parties du projet de gestion des crues de la Chamberonne (galerie de Broye, renaturation de la Chamberonne et île Leusonna) ont été mises à l'enquête publique le 19 novembre avec la contribution des communes riveraines, les services de la Ville et l'entreprise de correction fluviale ECF Chamberonne.

Le projet de dépollution de l'amont de la Vuachère (tronçon Epalinges-Chailly) s'est poursuivi avec la résolution de 3 cas de pollution.

Rivières et Ouvrages Visibles

La réfection complète du voûtage de la Pétause sous le chemin de la Coffette pour rétablir la capacité hydraulique et la continuité des berges est menée en collaboration avec la section Ouvrages d'art du Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics. Ce dossier a été remis au Canton pour consultation préalable à la demande d'autorisation de construire. Dans la Vuachère, d'importants travaux de stabilisation en urgence ont dû être entrepris en automne pour préserver le gabarit hydraulique, le collecteur public EU et le bâtiment d'habitation attenant. Dans le Flon, un tronçon de berge droite a également été assaini et stabilisé sur 40 m dans le secteur Louis-Boissonnet. Les travaux réalisés préservent le cours d'eau contre les crues et l'érosion en assainissant la berge par la suppression de tous les éléments en béton qui s'y trouvaient. Le gabarit du cours d'eau a été doublé et l'aménagement remplit également les exigences en matière d'aménagements en rivières: travaux hors période de fraie, enrochements non-bétonnés, création d'une berge stabilisée en nattes de coco avec ensemencement et plantation d'espèces locales.

En voûtages, la pose de sondes de débits a été entamée par une vérification hydraulique des points de mesures prévus et le calcul des travaux de raccordement (alimentation électrique et récupération du signal). Ces sondes collecteront les données nécessaires à la modélisation des crues dans les voûtages destinées à l'identification d'éventuels points de faiblesse de ces ouvrages particuliers. En août, un dégât a été repéré sur la conduite de dérivation des eaux de la Louve, dans le voûtage du Flon, au droit de l'avenue de Provence. Une inspection complète des 1'260 m de conduites en voûtage est en cours pour en établir l'état structurel plus de 18 ans après sa mise en service.

Dernière galerie d'amenée des eaux du Pays-d'Enhaut, la galerie de Jor traverse des terrains instables sur 125 m. Des travaux d'assainissement sont nécessaires pour remplacer le soutènement et les tubages provisoires posés il y a plus de 30 ans. Après plusieurs visites de sites, le cahier des charges de l'étude de faisabilité de réfection de la galerie a été réalisé en août et remis aux bureaux d'études. Ces démarches sont pilotées par le Service de l'eau qui en informe la Romande Energie, copropriétaire des galeries du Pays-d'Enhaut.

Entretien des immeubles d'exploitation du service

Parmi les nombreux travaux réalisés (curage, réfection de maçonnerie, élagage, etc.) durant l'année, les objets suivants sont mis en évidence:

- travaux de curage de la conduite d'eau brute de l'usine de Lutry. Elimination de la quasi-totalité des moules Quagga présentes dans la conduite. La modification d'un ouvrage d'accès en béton armé et des travaux lacustres d'adaptation de la crépine existante ont été nécessaires à la réalisation de cette intervention;

- travaux de remplacement des bouches de vidanges et du trop-plein du réservoir de Chailly 1900;
- travaux de remplacement des portes au niveau des accès de la Cerniettaz et de Flumy donnant accès aux galeries du Pays-d'Enhaut;
- travaux de stabilisation du sentier pédestre en bordure du lac de Bret au moyen d'un caisson végétalisé.

Exploitation des ouvrages de relevage des eaux usées

Les travaux effectués en 2023 dans la station UNOL, Ouchy, Bellerive, et de la Vuachère ont amélioré la sécurité et la maintenabilité des installations. Les travaux de curage et de planification des entretiens se poursuivent à bon rythme et donnent satisfaction. La maintenance actuelle donne les bases de réflexion sur les futurs travaux de modernisation et d'améliorations. La collaboration avec la STEP et les autres services se poursuit de manière constructive afin d'assurer une bonne coordination entre les actions prises sur le réseau et l'exploitation de la STEP.

La mission de l'unité comporte aussi l'exploitation des ouvrages de relevages pour la commune de Saint-Sulpice. Une réflexion est menée conjointement pour la rénovation et la fiabilisation de ses ouvrages.

Réseaux et ingénierie

Parmi les nombreux chantiers réalisés, les plus marquants sont:

- les travaux liés aux axes forts (tram + BHNS) qui ont fortement impacté toute l'année les équipes de pose de conduites en raison de l'ouverture de 6 fronts d'attaque entre Lausanne et Renens, certains simultanément;
- l'achèvement du renouvellement des conduites dans le cadre de la rénovation du réservoir de Montalègre;
- la sécurisation de la défense incendie du site de Beaulieu avec le renouvellement du réseau de distribution sous l'avenue des Bergières;
- l'achèvement du renouvellement des conduites de distribution et transport sous le chemin du Fontenay;
- les travaux de remplacement de la conduite de transport de diamètre 500 m SSPP-CRIS à Cheseaux-sur-Lausanne;
- les travaux sur le chemin de Boisly avec le renouvellement de la conduite de transport, l'extension du réseau de distribution et la réhabilitation du collecteur d'eaux mélangées;
- les travaux sur la route d'Oron avec le renouvellement des conduites de transport et de distribution;
- la déviation des collecteurs et des conduites d'eau potable liée à l'extension de la gare de Tridel;
- le gainage des collecteurs à l'avenue de l'Eglise Anglaise et au chemin des Aubépines;
- l'équipement dans le cadre de nouveaux plans de quartier sur les communes périphériques.

Réseau de distribution d'eau potable

59 chantiers ont été réalisés en 2024, correspondant à un total de 9'013 m de conduites principales traités, soit:

- 8'296 m remplacés;
- 716 m d'extension;
- 742 m de branchements communs remplacés;
- 67 m d'extension de branchements communs (diminution de la longueur qui s'explique par la reprise / mutation de branchements communs par le réseau principal);

- 43 m de renouvellement par tubage de branchements privés sur le domaine public et de branchements communs;
- 406 m de réhabilitation par gainage.

Remarque générale: les valeurs de renouvellement et d'extension pour le réseau d'eau potable ont été divisées par 2 par rapport à 2023, ce qui s'explique par la mise en service en 2023 de l'ensemble des conduites d'adduction du Pays d'Enhaut (posées entre 2021 et 2023).

Le suivi systématique des enquêtes publiques a impliqué le traitement de 379 dossiers sur le territoire lausannois et de 909 dossiers hors Lausanne. Ce travail a permis d'identifier 2 conflits importants et de formuler des oppositions, suivies de négociations avec les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants afin de préserver le réseau d'eau potable.

Le service est intervenu sur 65 manifestations pour la pose de compteurs, robinets, fontaines ou raccordements.

Interventions d'urgence

Le service de piquet a été appelé à 207 reprises. Dans 119 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, à la suite d'une fuite ou d'une rupture, 32 appels concernaient des problèmes signalés au niveau de bornes hydrantes, 3 des mises hors service/remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, 11 des problèmes de qualité de l'eau, 37 des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.) et 3 des dysfonctionnements en lien avec l'évacuation des eaux. A noter que c'est la première année que le piquet a été appelé pour un problème sur une fontaine.

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution a atteint 110 cas. Cette valeur reste en dessus du point d'attention fixé à 100 en 2010 mais représente cependant une diminution de 6% des cas sur une année. Il semble qu'une tendance à la baisse soit observée ces 2 dernières années, qu'il s'agira de vérifier et de consolider ces prochaines années. A noter également l'accroissement de la taille du réseau par la reprise de Bussigny au 1^{er} janvier 2022.

Ecoute de réseau

L'auscultation de 12 zones de pression, totalisant 350 km de conduites de distribution (hors transport), a permis d'identifier un total de 11 fuites, dont 8 sur des conduites principales et 3 fuites sur des installations de branchements privés sur le domaine public ou des branchements communs. Ces défauts ont ainsi pu être réparés avant qu'ils ne provoquent des dégâts. Par ailleurs, 56 fuites sur des branchements sur le domaine privé ont été identifiées et signalées aux propriétaires de ces installations afin qu'ils puissent les traiter.

Les opératrices et opérateurs écoute de réseaux sont intervenus à 115 reprises pour positionner précisément des fuites apparentes (corrélation acoustique), ce qui a permis de limiter au strict minimum la taille des fouilles nécessaires à leur réparation. Ils ont également participé à l'identification d'une borne hydrante défectueuse.

Elles et ils sont également intervenus à 1'262 reprises pour des interventions diverses demandées par le réseau (affaissement, eau sur la chaussée, arrêt et remise d'eau, etc.).

Equipe Bornes hydrantes (BH)

Le service gère 4'741 BH dont 2'180 se situent sur le territoire lausannois et 2'561 sur les zones alimentées au détail. 721 BH ont été contrôlées, ce qui a entraîné 131 révisions importantes. De plus, il a fallu intervenir à 30 reprises pour des BH accidentées.

Les mesures de débit selon les prescriptions de l'ECA ont été réalisées sur 322 BH.

Enfin, 25 parties supérieures ont été changées suite à une extension de garantie portant sur l'aspect terni de ces organes (décoloration prononcée).

Sources

Les travaux prévus dans le préavis N° 2018/07 «Réfection du réseau d'adduction d'eau potable du Pays-d'Enhaut», débutés en septembre 2021, se sont poursuivis en 2024. Une inauguration officielle et une journée portes ouvertes a eu lieu les 14 et 15 juin.

Une fuite sur l'adduction de Bressonne a nécessité le remplacement d'une centaine de mètres de conduites.

Technique réseaux

Des réflexions d'extension et optimisation de la distribution d'eau dans la région de Bussigny ont été menées. De multiples modélisations du réseau d'eau potable ont été effectuées afin de dimensionner les conduites ou de déterminer les conditions hydrauliques ou de valider la faisabilité de certains arrêts de conduite. L'entité a participé aux réflexions sur de nombreux projets de réaménagement de l'espace public en lien avec la problématique du ruissellement et de la gestion des eaux.

La démarche de mise à jour du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) a été engagée. Le développement du logiciel de gestion patrimoniale du système d'évacuation (MEDIREV) s'est poursuivi, comprenant la consolidation du modèle d'évaluation de l'état, le développement d'un module d'analyse multicritères ainsi que d'un outil de reconnaissance automatique des défauts sur les contrôles par caméra.

Réseau d'évacuation

La réalisation de 16 chantiers a pu être menée, portant sur:

- le remplacement de 1'227 m de collecteurs (y compris mise en séparatif);
- la réhabilitation de 440 m de canalisations par gainage.

Bases de données réseaux

Le nombre de demandes de plans est en constante augmentation. Pour le réseau d'eau potable, il y en a eu 4'435 (+11%) tandis que pour le réseau d'évacuation, dont le réseau est situé uniquement sur la commune de Lausanne, il y en a eu 1'443 (+18%).

Production et épuration

Centre d'exploitation et de gestion (Cegel)

La production annuelle 2024 est inférieure de 6.5% à celle de 2023 et inférieure de 5.5% à la moyenne de celle des 5 dernières années, soit 29'961'345 m³. Le jour d'adduction maximum a été atteint le 29 août avec un volume de 115'225 m³.

La répartition de la production entre les différentes usines et les sources est donnée dans le tableau ci-dessous. La production de l'usine de Bret a été ralentie à cause de travaux sur une ligne de traitement.

Usine de Lutry	Usine de Saint-Sulpice	Usine de Bret	Usine de Sonzier	Autres sources
7'001'113 m ³	11'259'729 m ³	3'240'041 m ³	5'254'141 m ³	3'206'321 m ³
23%	38%	11%	17%	11%

Usines et Stations d'eau potable

Préavis N° 2024/12 «Augmentation de la capacité de l'usine de potabilisation de Lutry»

Un crédit d'investissement de CHF 3'500'000.- a été alloué par le Conseil communal en août 2024. Les appels et demandes d'offres sont en cours.

Préavis N° 2022/21 «Installation de panneaux photovoltaïques et réduction de la consommation énergétique des réservoirs et des usines d'eau potable du Service de l'eau»

Les installations photovoltaïques sur le réservoir de Grangettes et des usines de Bret et Sonzier ont été mises en service. Les installations des réservoirs de Dailles et Petite-Croix sont en cours de réalisation.

Station d'épuration des eaux usées

Les précipitations cumulées s'élèvent à 1'268 mm en 2024, similaires aux 1'223 mm de l'année précédente et se situent légèrement au-dessus de la moyenne attendue de 1'000 à 1'200 mm par an.

Les installations de la STEP de Vidy ont traité 36.2 millions de m³ d'eaux usées (+3.72% par rapport à 2023). Le nombre d'habitantes et habitants effectivement raccordés ne cesse d'augmenter, passant de 261'832 en 2023 à 266'168 en 2024.

La STEP de Vidy fonctionne depuis fin 2021 sans traitement biologique, les anciennes installations ayant dû être démolies pour faire place aux nouvelles, en cours de construction.

La performance du traitement des eaux usées est ainsi en deçà des exigences légales, en accord avec la DGE, qui a accordé une dérogation sous condition de la mise en place d'un traitement primaire renforcé et d'un suivi analytique accru.

Les résultats moyens d'épuration exprimés en concentrations sont: DBO₅ = 39.5 mgO₂/l, DCO = 102.0 mgO₂/l, Phosphore = 0.33 mg/l et les matières en suspension = 18.3 mg/l.

La quantité de débris captés en entrée de STEP (dégrillage moyen et fin) atteint 559 tonnes, soit une légère diminution de 5.25% par rapport aux 590 tonnes captées en 2023.

Pour ce qui est du sable, 244 tonnes ont été captées en 2024, en augmentation de 103.33% par rapport aux 120 tonnes de l'année précédente.

La STEP de Vidy a réceptionné et traité 740 tonnes de graisses de restaurant, en nette augmentation de 335% par rapport à 2023 (221 tonnes).

Quant aux boues extérieures, 13'539 tonnes de boues déshydratées digérées et non digérées ont été livrées à la STEP, soit une diminution de 14.14% par rapport aux 15'768 tonnes réceptionnées en 2023.

L'incinération des boues a permis d'injecter 13'823 MWh thermiques dans le réseau du chauffage à distance (CAD) de la ville (-3.08% par rapport aux 14'262 MWh fournis en 2023).

En ce qui concerne la digestion des graisses et des boues, 2'075'351 Normo-mètres cubes (Nm³) de biométhane ont été injectés dans le réseau de gaz naturel de la ville, en diminution de 10.21% par rapport aux 2'311'394 livrés en 2023. Ce volume correspond à 22'592 MWh thermiques (-11.49% par rapport aux 25'526 MWh fournis en 2023) représentant 2.6% de l'énergie totale fournie par le CAD.

Les résultats analytiques du traitement des fumées montrent que le nombre des moyennes horaires respectant les normes en monoxyde de carbone (CO) s'élève à 96.7% du total des heures d'incinération, soit 0.3 points en-dessus de la limite minimale de 97% fixée par la loi. Pour ce qui est des oxydes d'azote (NOx), il s'élève à 95.8%, soit 1.2 points en-dessus de la limite inférieure de 97% exigée par l'ordonnance sur la protection de l'air. Ces non-conformités sont dues à la variabilité de la qualité des boues et à la vétusté du four. La DGE a été systématiquement informée et a validé les dépassements.

Epura S.A. et chantier de la nouvelle STEP

L'année 2024 s'est distinguée par la poursuite de la construction du bâtiment du traitement biologique des eaux usées, le feu vert donné par le Conseil d'administration d'Epura S.A. à la réalisation de la nouvelle ligne d'incinération des boues d'épuration, ainsi que par la désignation d'un lauréat du concours d'architecture visant la construction d'un nouveau bâtiment administratif du Service de l'eau et la rénovation du bâtiment actuel.

Ayant atteint ses dimensions définitives, les travaux de génie-civil du bâtiment du traitement biologique se sont achevés en fin d'année.

En adjugeant les études, la fourniture, le montage et la mise en service des équipements électromécaniques de la nouvelle ligne d'incinération des boues, le Conseil d'administration d'Epura S.A. s'est engagé à faire réaliser cet ouvrage dont la demande d'autorisation de construire est prévue d'être déposée en 2025 et l'ouvrage complet prévu d'être mis en service à la fin de la décennie.

Visant la construction d'un nouveau bâtiment administratif du Service de l'eau, le concours d'architecture lancé en 2023 a abouti en 2024 à la désignation d'un projet lauréat qui a séduit par son intégration harmonieuse à l'édifice existant et ses solutions innovantes en matière d'efficacité énergétique et d'écologie. De nombreuses autres prestations d'ingénierie ont été adjugées durant l'année et des collaboratrices et collaborateurs du Service de l'eau désignés pour accompagner les études lancées.

Pour de plus amples informations relatives à l'activité d'Epura S.A., il convient de se reporter au site www.epura.ch

